

Sous la pression de nos troupes Abd El Krim se replie

Ce que fut le bombardement de « Paris »

Madrid, 17 septembre. — Les journaux espagnols rappellent le bombardement formidable de Paris, qui couvrit la côte d'un rideau si dense que la fumée des explosions formait un nuage à ras de terre qui caçait les cabanes des vallées du Neckar et du Guis. 250 coups de canon de 305, 900 de 155 et 1.000 de 75 tombèrent une idée des dégâts qu'a causés le cuirassé français sur la côte rebelle, lequel reçut douze projectiles sans conséquence et eut un marin blessé.

A l'heure actuelle, les troupes qui campent sur les sommets de ces rochers, qui surplombent la mer, ne laissant entre eux que de petits défilés, ont la plage de Cabadilla, avec ses 60 mètres de large, est la seule abordable, se livrant à des travaux de retranchement. Le génie étant en nombre insuffisant, l'infanterie coopère au levé des tranchées qui doivent rendre la presqu'île inexpugnable.

Sur cet espace réduit, il n'existe aucun douar. L'unique point de vue est une maison ruinée par les obus, où on dit qu'Abd-el-Krim avait un poste de commandement. Elle est située dans un ravin proche de la pointe de Morro Viejo. Dans le fond de cette trouée rocheuse est édifiée, de construction récente, se dresse avec ses fenêtres garnies de fortes barres de fer. Les soldats qui l'occupent n'y trouvent que quelques sacs de farine, des récipients à eau et, aux murs, des fils téléphoniques faisant communiquer le Morro Nuevo avec Ajdir.

Les soumissions s'accroissent

Fez, 17 septembre. — D'une manière générale, il se précise que les réguliers rifains se retirent du secteur du centre, laissant seulement quelques éléments pour engager et renforcer les Beni-Zeroual, chargés de défendre les territoires au nord de l'Ouarzghaï. Ils portent visiblement leur effort vers Chechaouen, ainsi que vers l'est et le nord du massif de Kiffane. En attendant, nous continuons à enregistrer de nouvelles soumissions. Douze familles Be-

ni-Leuh et Beni-Ahmar, sous fractions de Tsouls, ont fait leur soumission à Oued Amellil, versant 20 fusils du modèle 1874. Dix familles Traïba, sous fraction des Branes sont également rentrées de dissidence. Les Beni-Fla ont récupéré leur Mechta et ont envoyé des délégués à Bab-Moroudj pour demander que nous occupions leurs territoires.

Le groupe de l'Ouest a signalé hier une recrudescence de l'activité ennemie au nord de Bab Oeïne où d'importantes rassemblements ont été bombardés par l'escadrille d'Ain-Defala.

Le groupe du Centre rencontra hier une assez forte résistance des Rifains au sommet du Djebel Bibane où de nombreux cadavres furent retrouvés après le combat. Lorsque la jonction vers le Bibane entre l'infanterie venant du Nord et les méhalias commandés par le pacha de Fez fut opérée, ces derniers procédèrent au nettoyage de la région et du massif, particulièrement des villages de Mounia, d'Angeonne et de Tazout. Elles prirent un moment sous leurs feux des rassemblements de dissidents descendant des pentes d'El Mizab, à 3 kilomètres à l'est de Bibane. L'occupation d'Ain-Leuh ne fut pas jugée nécessaire car ce poste placé sur l'arête rocheuse du Djebel-Aghil, se trouve en contre-bas et n'a aucune vue sur la région environnante. Il imposera donc l'immobilisation d'une garnison importante sans aucune nécessité stratégique.

Le dispositif Mezraoua-Astar-Sker-Mouley Ain Djenan suffit à commander tout le pays. Les attaques menées les 14 et 15 septembre contre Tiflissen ont été mardantes. La garnison fut un moment menacée, mais l'intervention rapide d'une colonne de secours dégagea le poste et permit d'infirmer à l'ennemi des pertes sévères. Il eut 43 tués et blessés.

Le général Descoings commandera les spahis au Maroc

Paris, 17 septembre. — Le général de brigade Descoings, commandant la première brigade de la cavalerie d'Algérie, est mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes au Maroc, pour exercer le commandement des spahis auxiliaires pendant la durée des opérations.

Un concours franco-belge de camions à gazogène

Paris, 17 septembre. — Le concours franco-belge de camions à gazogène, à gaz pauvre, organisé par l'association nationale des combustibles liquides, l'office des recherches et inventions, les ministères de l'Agriculture française et belge, a débuté aujourd'hui à 16 heures, par la visite des véhicules engagés, dans la cour de l'Office national des recherches et inventions de Bellevue. Ces camions, qui utilisent le bois et le charbon de bois, partiront demain matin de Bellevue, pour rallier Bruxelles, en cinq étapes. Ils reviendront à Paris, le 11 octobre.

Ils couvriront une distance de plus de 2.000 kilomètres. La présentation des camions engagés avait attiré à Bellevue un grand nombre de personnalités. M. Painlevé s'était fait représenter par le capitaine Ricard, de son cabinet militaire, et M. Borel, ministre de la marine, par le capitaine de corvette Rosati, de l'état-major général de la marine. Le ministre de l'Agriculture s'arrêta plusieurs fois au cours de sa visite, demandant de nombreuses explications et félicitant les concurrents pour la belle présentation de leurs véhicules.



M. BOUJU, qui vient d'être nommé Préfet de la Seine

UN DESERTEUR EST CONDAMNÉ

Bar-le-Duc, 17 septembre. — Le conseil de guerre de la 6^e région a condamné à 4 ans de prison Pierre Gillet, de Lavoye. Il avait quitté son régiment le 10 septembre 1914 et avait été porté disparu. Il figurait dans la liste des morts au champ d'honneur sur le monument aux morts de la commune.

Il vivait au village d'Allemand, dans la Marne où une lettre anonyme le fit arrêter au début de 1925. Ses parents qui n'ignoraient rien de la désertion et de son existence cachée, devront verser à l'Etat la pension d'ascendants injustement touchée.

Nogues s'entraîne en vue du raid Paris-Téhéran

Le Bourget, 17 septembre. — Le chef pilote Nogues de la C. I. D. N. A. a essayé aujourd'hui son avion sur le parcours Paris-Strasbourg et retour qu'il a effectué en 5 h. 30 de vol effectif, malgré le temps très brumeux. Il s'est déclaré satisfait à son retour au Bourget et a arrêté son départ samedi matin à 8 heures.

Nogues sera accompagné du mécanicien Morin. Il suivra l'itinéraire de la ligne aérienne Paris-Constantinople. Cinq avions militaires doivent partir incessamment pour la même destination (Paris-Téhéran).

Un Chinois est arrêté pour trafic de stupéfiants

Paris, 17 septembre. — Les inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté un Chinois nommé Nan-Sa-Tchang, demeurant rue de Sévres qui détenait une petite quantité d'opium. Au cours de la perquisition opérée ce matin à son domicile, un individu nommé Abraham Christopoulos, se présenta à la chambre du Chinois pour lui vendre des toxiques. Appréhendé, cet individu fut trouvé porteur de deux kilos d'opium et de 800 grammes de cocaïne.

Il déclara qu'il s'était procuré ses marchandises à Marseille. Christopoulos fait du reste l'objet d'un mandat d'arrêt de cette ville. Il a été envoyé au dépôt ainsi que le Chinois.

On arrête un dangereux bandit

Paris, 17 septembre. — La police suisse envoya à la direction de la police française un avis lui annonçant l'arrestation à Berne, le 8 septembre, d'un individu porteur d'outils de cambriolage. Interrogé cet individu tenta de se faire passer pour un soldat-moine. Puis il déclara se nommer Niorko Carlen, né vers 1836 en Yougo-Slavie. Le bureau central suisse put établir l'identité exacte de cet individu. C'est un nommé Joseph Raynaud, dit le « Rouquin », né en juillet 1836 et qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt de M. Barnaud, juge d'instruction à Paris, pour avoir tiré sur le pont de Joinville, dans les premiers jours d'août, sur l'agent Hartmann lequel venait de lui demander ses papiers d'identité.

Elle oublie sa bague sur un lavabo

Senlis, 17 septembre. — De passage à Chantilly, et descendue dans un hôtel de cette ville, Mme Augustine Petit, 34 ans, demeurant à Arras, s'était rendue à un lavabo où elle avait retiré de son doigt une bague en platine ornée de brillants. Elle se leva en pliant dans la salle du restaurant et se rendit à son logement où elle avait oublié de reprendre son bijou. Elle retourna aussitôt au lavabo mais la bague n'y était plus. La gendarmerie prévenue, a aussitôt ouvert une enquête qui jusqu'à présent, n'a donné aucun résultat. Le bracelet de la bague était évalué à 15.000 francs.

LES OBSEQUES DE THIERRY AURONT LIEU A SAINT-MIHIEL

Strasbourg, 17 septembre. — Le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'aviateur Thierry est arrivé ce matin. Il a été dirigé sur Saint-Mihiel où auront lieu les obsèques.

PARIS-CENTRE

Table with subscription rates: Dix-septième année. N° 6.048. ABONNEMENTS: Nièvre et limitr... 55.00, Autres départ... 60.00, Union postale... 100.00.

Régional Quotidien VINGT CENTIMES Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS. DIRECTION-REDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY. COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1925

HÉLAS, HÉRICOURT AURA TORT I

C'est l'opinion du sénateur Borah le francophobe qui prévaudra à Washington

Washington, 17 septembre. — On mande à Paris-Times qu'il est virtuellement certain que le sénateur Borah, qui a l'intention de demeurer à Washington jusqu'à la réunion du congrès au mois de décembre, afin de suivre de près les négociations pour le remboursement de la dette française, sera mis d'avance au courant des lignes principales de tout accord qui pourrait être conclu entre les délégués français et les membres de la commission américaine de remboursement des dettes.

Debout les Légions

Septembre vieillit tristement cette année. Le froid et la pluie tombent sur nos campagnes. Le ciel qui s'harmonise souvent avec nos pensées intimes est triste et gris. Kipling affirme qu'il pleut toujours quand on est dans le péril. Il pleut sur la terre de France!

Le drague Bourbon va rentrer bientôt. Il nous offrira, paraît-il, la « Résurrection du Cartel », c'est-à-dire l'agonie du pays! Cependant que nos colonies tourmentées par la méthodique propagande bolchévique se soulèvent lentement, l'Allemagne conduit le bal.

Une deuxième victime

Pendant ce temps, la grand-mère qui était allée faire une course, rentra et trouva sur la lit le cadavre de son petit-fils, tout ensanglanté. Elle alla elle aussi jusqu'au débit et rencontra les gendarmes Thierry et Cornillé. Ces derniers prévinrent alors M. Lambert, commissaire de police de Puteaux, qui se rendit sur les lieux. Le magistrat constata sur le corps du petit Paul, que le malheureux enfant avait eu la carotide tranchée. Sur une table de la maison, M. Lambert découvrit une des lettres écrites par l'assassin, le même même et qui indiquait bien la préméditation. Cette lettre est brève. Elle est ainsi rédigée:

UN DESERTEUR EST CONDAMNÉ

Bar-le-Duc, 17 septembre. — Le conseil de guerre de la 6^e région a condamné à 4 ans de prison Pierre Gillet, de Lavoye. Il avait quitté son régiment le 10 septembre 1914 et avait été porté disparu. Il figurait dans la liste des morts au champ d'honneur sur le monument aux morts de la commune.

Nogues s'entraîne en vue du raid Paris-Téhéran

Le Bourget, 17 septembre. — Le chef pilote Nogues de la C. I. D. N. A. a essayé aujourd'hui son avion sur le parcours Paris-Strasbourg et retour qu'il a effectué en 5 h. 30 de vol effectif, malgré le temps très brumeux. Il s'est déclaré satisfait à son retour au Bourget et a arrêté son départ samedi matin à 8 heures.

Un Chinois est arrêté pour trafic de stupéfiants

Paris, 17 septembre. — Les inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté un Chinois nommé Nan-Sa-Tchang, demeurant rue de Sévres qui détenait une petite quantité d'opium. Au cours de la perquisition opérée ce matin à son domicile, un individu nommé Abraham Christopoulos, se présenta à la chambre du Chinois pour lui vendre des toxiques. Appréhendé, cet individu fut trouvé porteur de deux kilos d'opium et de 800 grammes de cocaïne.

On arrête un dangereux bandit

Paris, 17 septembre. — La police suisse envoya à la direction de la police française un avis lui annonçant l'arrestation à Berne, le 8 septembre, d'un individu porteur d'outils de cambriolage. Interrogé cet individu tenta de se faire passer pour un soldat-moine. Puis il déclara se nommer Niorko Carlen, né vers 1836 en Yougo-Slavie. Le bureau central suisse put établir l'identité exacte de cet individu. C'est un nommé Joseph Raynaud, dit le « Rouquin », né en juillet 1836 et qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt de M. Barnaud, juge d'instruction à Paris, pour avoir tiré sur le pont de Joinville, dans les premiers jours d'août, sur l'agent Hartmann lequel venait de lui demander ses papiers d'identité.

LES DRAMES DE L'ALCOOLISME

Il tranche la carotide de son neveu frappe sa sœur à coups de couteau et se précipite sur les gendarmes

Ces derniers l'abattent à coups de revolver

Versailles, 17 septembre. — Un drame sanglant s'est déroulé ce matin dans une petite baraque de deux pièces construite en carreaux de plâtre dans l'allée de la Foulleuse, à Saint-Cloud. Dans cette baraque habitaient la veuve Hortense Chouard, âgée de 55 ans, sa fille Suzanne, âgée de 19 ans, bisoulière à la fabrique Olibet, le fils de Mlle Suzanne Chouard, le petit Paul, bébé de 18 mois et enfin Lucien Chouard, né le 27 janvier 1899, à Suresnes, fils de Mme Hortense Chouard.

Lucien Chouard, paresseux, ivrogne, invétéré et très brutal, n'habitait qu'irrégulièrement la petite maison familiale, d'où il avait été mis à la porte plusieurs fois, à cause de sa mauvaise conduite. En effet il ne travaillait jamais et vivait aux crochets de ses parents qu'il terrorisait. Il avait été d'ailleurs plusieurs fois condamné pour vagabondage. Ce matin, à 9 heures, ayant passé la nuit au dehors, il arriva au plateau de la Foulleuse et demanda à sa sœur de quoi écrire. Il fit deux lettres dont une qu'il cacheta et qu'il alla jeter à la boîte aux lettres. Il revint à 9 h. 30. Sa sœur Suzanne et son neveu, le petit Paul étaient étendus sur le lit. Après avoir échangé avec sa sœur quelques paroles banales, et sans provocation aucune, sans avoir paru en colère, il prit dans sa poche un couteau de cuisine pointu d'une longueur de 16 centimètres et à cinq reprises, il frappa la bisoulière dans le dos. Cette dernière affolée s'enfuit en appelant au secours et malgré ses blessures réussit à gagner un bureau de tabac situé à cent mètres de là.

Elle prévint le débitant, qui aussitôt se rendit au pas de course en direction du commissariat de police, mais en chemin il rencontra les gendarmes Thierry et Cornillé et les informa du drame. Le trio alors febrilement se dirigea vers la maison du chemin de la Foulleuse. Les trois hommes avaient à peine fait quelques mètres qu'ils rencontrèrent Lucien Chouard. Ce dernier se précipita sur les gendarmes brandissant son couteau. Le gendarme Thierry sortit son revolver et voulut faire feu, mais son arme s'enraya. Le gendarme Cornillé voyant le danger dont était menacé son camarade aux prises maintenant avec le forcené, tira sur Chouard, trois coups de revolver. Atteint de deux balles à la poitrine, l'assassin s'éroula. Il fut alors conduit jusqu'au bureau de tabac et étendu sur de la paille, mais il succomba presque aussitôt.

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

LA MÈRE BAFFIER (Musée de Nevers)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)



Les membres de la délégation française à leur départ pour l'Amérique (Cl. Paris-Centre)

POUR HONORER JEAN BAFFIER

L'amour du Pays chez Jean Baffier

Fidèle à sa haute mission éducative, le musée Galliera, peu après la mort de Jean Baffier, s'efforça d'organiser une rétrospective de son œuvre familiale: de cette vaisselle d'émail et de cuire dont les soixante-cinq pièces, conçues d'après l'observation des choses et des êtres des pays

villageoises, de massif gars de ferme, sont des modèles de bel art populaire.

Et c'est peut-être là qu'est le salut pour notre école décorative. Elle devrait se tremper aux sources traditionnelles et régionales.

Si nos décorateurs veulent triompher à l'exposition universelle d'art du mobilier, qui aura lieu à Paris en 1925 (date primitivement fixée), qu'ils s'inspirent donc de notre bonne vieille poterie et de notre bonne vieille ébenisterie provinciale.

Le Cri de Paris rejoignait les idées régionalistes pour lesquelles Baffier, d'ailleurs, lutta toute sa vie.

Notre grand ami aimait si fortement sa province, il en était tellement fier qu'il voulait même faire aux Parisiens partager son amour.

Et non content — vous vous en souvenez — d'aller à la tête de ses maîtres souneurs, en costume berriotaud, aux bals de l'Hôtel de Ville, jouer de la vielle et danser la burrière, il revêtit pour Paris d'un village berriotaud. D'un agreste village bâti au cœur de la grande ville avec des maisons couvertes de chaume; avec des jardins fleuris d'iris et de glaïeuls. Villons ombragés d'arbres, non pas en ciment armé, mais de vrais et beaux arbres de chez nous: châtaignes, ormes, frênes et hêtres.

Cette bucolique reconstitution en son temps fit sourire et traiter Jean Baffier de grand enfant!

Et pourtant, ces images de nos provinces ne les a-t-on pas — quoique d'une façon éphémère — réalisées à l'Exposition des Arts Décoratifs? Vous en connaissez tout le succès.

Aussi Berry, Bourbonnais, Nivernais, vieilles provinces que Jean Baffier a tant

SOUPIÈRE FAMILIALE

par Jean Baffier, musée Galliera (Cl. Paris-Centre)

Phot. E. BEULLE (Cl. Paris-Centre)

aimés, répondrons à l'appel de Paris-Centre ainsi qu'au grand cœur du poète Fanchy qui lui-même a écrit:

« Ça s'ra pas dit qu'un gars comm' tout « Restra, sans tombe et pis sansroud « Sous la terr' qu'il a tant chérie... »

Aux bureaux de Paris-Centre, et aux membres du comité dont les noms suivent:

Edouard Bèlle, délégué du T. C. F., 13, rue du Champ-de-Foire, Nevers.

Honoré Bouquillard, notaire, 1, rue La Fayette, Nevers.

Jean Gromlard, avocat, président de « La Bourbonnaise », rue Vauban, Nevers.

Francis Guyonnet, fondateur du groupe d'émulation artistique, 17, rue Saint-Edme, Nevers.

Abel Lamy, rédacteur en chef du Paris-Centre, 3, rue du Chemin-de-Fer.

Hugues Lapare, ancien vice-président de la société des gens de lettres de France, Sanoins (Cher).

Louis Mirault (Fanchy), poète, Cours-les-Barrés (Cher).

Louis Mohler, conservateur des Musées de Nevers, 18, rue La Fayette, Nevers.

Paul Mohler, architecte, D. P. L. G., présentera son avant-projet du tombeau à ériger au cimetière de Sanoins, sur le terrain généreusement offert par la ville à son illustre enfant.

Sans attendre la constitution définitive du comité d'honneur et pour répondre à de pressantes demandes, il est décidé que les souscriptions peuvent dès maintenant, être adressées ou remises:

Au siège social, 17, rue Saint-Edme, Nevers.

La commission des finances poursuit l'examen du budget

Paris, 17 septembre. — La commission des finances de la Chambre réunie sous la présidence de M. Malvy, a poursuivi l'examen du budget de 1926. Elle a voté le budget de la marine marchande, rapporté par M. Candace. Elle a adopté à l'occasion du chapitre 81 de ce ministère (services maritimes postaux) une motion de M. Serot, tendant à assurer plus complètement sous le pavillon français, l'indépendance des relations entre la Métropole et ses colonies, notamment par la jonction directe de la ligne de la Nouvelle-Calédonie, via Panama avec la ligne d'Extrême-Orient. La commission a adopté le budget de la caisse des invalides de la marine et le budget des affaires étrangères.

Et la sous-commission s'occupe des dettes interalliées

Le sous-commission de la commission des finances de la Chambre chargée de suivre l'exécution des clauses financières des traités de paix, s'est réunie sous la présidence de M. Dariac. Elle a entendu deux exposés, l'un de M. Louis Marin sur le principe d'une théorie juridique générale du partage des dettes et des créances interalliées, l'autre de M. Pietri, sur les divers points comptables soulevés par la question des dettes avec les problèmes qui en découlent.

A la suite de ces communications, la sous-commission a décidé de se réunir mardi prochain pour délibérer sur les questions ayant fait l'objet des exposés de MM. Marin et Pietri, ainsi que sur le calcul des impôts payés par la France, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne, question dont le rapport a été confié à M. Bedouce.

Le député communiste Henriot est laissé en liberté provisoire

Oran, 17 septembre. — Le député communiste Henriot, escorté du commissaire Buel et de l'inspecteur Sintès, est arrivé ce matin par le train d'Alger et s'est présenté au juge d'instruction. Laisse en liberté provisoire, il est descendu à l'hôtel du Touring-Club, sous la surveillance de la police.

Les communistes Lanaru, Marane, Barbe et Albert sont partis ce matin à 10 heures, via Port-Vendre, par le vapeur « Mustapha ».

DANS LA MAGISTRATURE

Paris, 17 septembre. — M. Drouard, procureur de la République à Châteauneuf-Chinon, est nommé procureur à Mortain.

M. Roux le remplace à Châteauneuf-Chinon.

M. Pyton, juge à Brioude, est nommé juge à Moulins.

M. Brimonceau, juge suppléant à Riom, est nommé juge à Mauriac.

Des élections sénatoriales ont lieu en Irlande

Londres, 17 septembre. — Aujourd'hui, ont eu lieu dans l'état libre d'Irlande, d'importantes élections partielles au Sénat. 19 sénateurs sur 64 sont arrivés à la fin de leur mandat et il y a 75 candidats pour ces 19 sièges. Pour la première fois en Irlande, les élections sénatoriales ont lieu au suffrage universel masculin et féminin. Toute personne âgée de plus de 20 ans peut voter. L'ensemble des circonscriptions intéressées comporte 1.615.900 électeurs inscrits. Les résultats ne seront sans doute pas proclamés avant six semaines.

LIRE EN PAGE 2

Nos informations de Dernière Heure. Les Sports.

EN PAGE 3

Un accident d'autobus près de Lurcy-Lévy. Le concours international de boules de Vichy.

EN PAGE 4

Un drame à Clermont.

EN PAGE 5

Nos renseignements agricoles

LIRE EN PAGE 2

Nos informations de Dernière Heure. Les Sports.

EN PAGE 3

Un accident d'autobus près de Lurcy-Lévy. Le concours international de boules de Vichy.

EN PAGE 4

Un drame à Clermont.

EN PAGE 5

Nos renseignements agricoles

DERNIERE HEURE

REVUE DE LA PRESSE Les Sports

LOIRET-CHER

La guerre du Rif

Où il appert qu'Abd El Krim avait de grandes ambitions

Fez, 17 septembre. — En se soumettant, les Beni-Bouhane, fraction des Beni-Zerroual, ont indiqué au commandant plusieurs dépôts de munitions constitués dans le pays par les Rifains. Le général de Chambrun ayant pu visiter l'un de ces dépôts, a déclaré :
— Ces dépôts sont admirablement constitués, creusés dans les rochers à contre-pente, ils peuvent contenir une grande quantité de munitions d'artillerie et d'infanterie. Les canons sont soigneusement rangés à côté des obus. Les douilles des obus et les cartouches tirées sont également placées soigneusement. L'un de ces dépôts contenait 1.000 obus de 75 espagnol.

D'après les déclarations reçues à la Zaouia d'Amjot pendant la soumission, il ressort que le plan d'Abd-el-Krim était bien la conquête du Maroc. L'Emir du Rif avait déjà divisé le pays en deux parties principales. Il s'était réservé la région de l'Est avec Fes comme capitale et il donnait la région Ouest à son frère, Abd-el-Krim avait déjà nommé les pachas rifains de Rabat, de Casablanca, de Marrakech.
D'autre part, il serait établi qu'Abd-el-Krim ne bornait pas son ambition à la conquête de la ligne de l'Ouergha, mais qu'il était bien décidé à s'emparer de tout le Maroc et de le partager.

Fez, 17 septembre. — Groupement ouest. — Dans la région de Taffrant nos troupes s'organisent sur les positions conquises. Notre artillerie et notre aviation ont pris sous leurs feux, 500 dissidents des Beni-Ahmed ayant envahi par représailles, le territoire des Beni-Bouhane qui se sont soumis.

Groupement du Centre. — Vers Taouanant, nous procédons au regroupement de nos forces et à l'organisation des points occupés. Hier, l'aviation a effectué trente bombardements sur les pentes au nord du Djebel Aïjib, sur Ain-Louch et Taoueria.

19e corps. — Les Rifains ont abandonné le front des Branes et sont remplacés par les gens du pays, les Senadja, un important dépôt de munitions rifain, à Sidi-Bou-Kebba, a été évacué vers le Nord. Le poste de commandement d'Abd-el-Krim serait Arguist.

M. CHAVAGNES INTERPELLERA LE GOUVERNEMENT SUR LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Paris, 17 septembre. — M. Chavagnes, député du Loiret-et-Cher, a avisé le président de la Chambre de son intention d'interpeller le gouvernement sur les négociations commerciales franco-allemandes.

L'aviateur Costes rentrera ce soir à Paris

Le Bourget, 17 septembre. — L'aviateur Costes, blessé dimanche dernier au cours du dramatique atterrissage en Forêt-Noire, qui coûta la vie à son malheureux camarade Thierry, doit rentrer ce soir à Paris en automobile.

LE COLONEL ARAYSKI EST PARTI POUR LE RAID PARIS-VARSOVIE

Villacoublay, 17 septembre. — Le colonel Arayski est parti hier à 6 h. 04, sur un Bréguet 19-A 2 pour Casablanca, Tunis, Rome et Varsovie.

LE SERGENT PETIT EFFECTUE SON QUATRIEME CIRCUIT

Villacoublay, 17 septembre. — Le sergent Petit est parti à 11 heures pour effectuer son quatrième et dernier circuit, Dijon-Metz-Dijon-Villacoublay, soit 973 kilom. 800.

LE RAID DE L'ADJUDANT PALUD

Bordeaux, 17 septembre. — L'adjudant Palud a repris le départ pour son troisième parcours, ce matin à 11 heures. Il est reparti, venant de Pau, à 12 h. 30, et est reparti à 12 h. 34.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 17 septembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 18 septembre :
Région Parisienne. — Temps médiocre. Quelques pluies d'averses. Vent de sud-ouest à ouest 3 à 5 mètres. Température stationnaire, plutôt en baisse. Minimum de température, environ 11.

Région du Centre. — Temps médiocre. Quelques pluies d'averses. Vent de sud-ouest à ouest 3 à 5 mètres. Température stationnaire, plutôt en baisse. Minimum de température, environ 10.

Région du Massif-Central. — Temps médiocre. Pluies suivies d'averses. Vent de sud-ouest à ouest 3 à 5 mètres. Température stationnaire. Minimum de température, environ 11.

Les Courses
Prix de l'Aumance. — 1. Clodoald, à M. de Bellegarde ; 2. Le Grand Condor, à M. Monnier.
Pari mutuel : 39 et 21.50 ; 18 et 10 ; 20.50 et 13.

le conseil de guerre maritime juge les marins de «Voltaire»

Brest, 17 septembre. — Un conseil de guerre réuni aujourd'hui à bord du Voltaire sur l'ordre du contre-amiral Docteur, commandant les divisions de la Manche et de la Mer du Nord, est en train de juger Louis Besnard, René Cougus et Louis Paillieux, jeunes marins plus souvent à la salle de police qu'à leur service.
Aucun d'eux n'avait pu conserver le brevet de chauffeur qui lui avait été octroyé en avril dernier. Besnard était en prison à bord du Voltaire. Il forma le projet de créer sur son bâtiment une section communiste. Voici le plan qu'il dressa :

Section du «Voltaire». — Projet à discuter. Numérotage : Louis A 61, René P 22, Pierre fils 16, Alexandre R 51, Paul Q 94, Milo N 79. Ces numéros désigneraient les camarades pour les communications secrètes.
1° Elire un président par vote au bulletin le plus tôt possible.
2° Ajouter comme bon vous semblera des camarades à la liste ci-dessus.
3° Discuter la réunion des sections du «Voltaire» et du «Condorcet».
Question des correspondances avec Paris : En cas d'acceptation, communiquer après lecture et révision la lettre suivante : Section du Voltaire à section du Condorcet ; Camarades, en vous demandant la réunion de votre section à la nôtre, nous faisons appel à la solidarité indispensable pour la défense de nos droits. Vos relations étant plus étendues que les nôtres, nous pourrions par notre accord mutuel, citer les faits d'injustice qui se passent sur les bâtiments. De cette façon, nous pourrions signaler à tout le prolétariat, la discipline écorçante que nous subissons. C'est nous défendre contre l'esclavage que de se solidariser.

Nous vous engageons, suivant notre exemple, à employer le numérotage pour que les signatures soient de nous seuls connues, et à ne pas vous servir de la voie postale. Fraternellement à vous : section du Voltaire.
Que fit Besnard de ce document. L'instruction n'a pu l'établir. L'accusé prend que c'est une œuvre d'imagination dont il n'a tiré aucun parti et qu'il n'a communiqué à personne. Or, le 8 juin dernier, les matelots Cougus et Paillieux ayant illégalement quitté leur bâtiment, faisaient leurs soumissions aux autorités militaires à Versailles. Pouillés à la caserne de la Pépinière à Paris, l'un d'eux fut trouvé porteur du document rédigé par Besnard. On ne songea pas à ce moment à dresser un procès-verbal de saisie, ni à interroger les deux marins.

Le papier compromettant fut simplement envoyé à l'amiral Docteur et les deux matelots furent ramenés à leur bord par la gendarmerie. Un ordre d'information ayant été lancé, le lieutenant de vaisseau Fornery fut appelé à rechercher l'auteur du document communiste. Un cahier fut saisi sur lequel Besnard avait copié des chansons antimilitaristes. L'accusé n'essaya pas d'auteurs de nier.

Au cours des débats présidés avec impartialité et autorité par le capitaine de frégate Michel, commandant du «Mouloise», l'officier d'équipage Robert en service à Versailles, venu dire qu'il croyait bien pouvoir affirmer que c'est dans le portefeuille de Cougus que l'appel à la section secrète du «Condorcet» a été découvert.

Pour le commissaire du gouvernement Besnard est le chef de la bande et les deux autres ses sous-ordres.
A 18 h. 30, le conseil rendit son jugement, condamnant Besnards à 3 ans de prison et à la dégradation militaire ; Cougus, à 2 ans de prison et à la dégradation militaire. Paillieux est acquitté.

Le frère de Marty est inculpé de provocation de militaires à la désobéissance

Paris, 17 septembre. — M. Delalé, juge d'instruction, a inculpé de provocations de militaires à la désobéissance M. Michel Marty, frère du député et M. Belanger, gérant de l'Humanité, en raison d'articles publiés dans ce journal et invitant les soldats français à fraterniser avec les Rifains. Les inculpés ont choisi pour défenseurs MM. Berthon et Fournier.

On saisit des traicts antimilitaristes

Forbach, 17 septembre. — M. Bernheim, commissaire spécial de la gare, chargé d'une enquête à la suite de la distribution de traicts dans une caserne de Saint-Avoid, a saisi des papillons et des brochures contre la guerre au Maroc, au domicile de Geiskop et de Beckendorf.

Un projet de réglementation sur la taxe d'apprentissage est à l'étude

Paris, 17 septembre. — Le sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique a fait mettre à l'étude un projet de règlement d'administration publique relatif à la taxe d'apprentissage dont le produit doit contribuer aux dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technique et de l'apprentissage, ainsi qu'à celles des laboratoires scientifiques. Afin de faciliter dans les départements l'application des mesures nouvelles, il a adressé à ce sujet une circulaire aux préfets dans laquelle il insiste sur le rôle important que sont appelés à jouer, à ce point de vue, les comités départementaux de l'enseignement technique. Ces comités ne constituent évidemment qu'un rouage administratif purement consultatif, mais leurs indications sont précieuses et le sous-secrétaire d'Etat appelle l'attention des préfets sur la composition de ces assemblées constituées depuis 1921 et qui doivent être renouvelées au sur le point de l'être. En tout cas, il est indispensable que les préfets soient assurés du concours de personnes d'une compétence notable et de ceux qui ont été nommés au mois de novembre et que les comités soient mis en mesure de fonctionner avant le 1er octobre prochain.

Un vieillard surpris par un train est affreusement mutilé

Marseille, 17 septembre. — Le docteur Auguste Canier, âgé de 71 ans, major de 1re classe, vivait retiré depuis plus d'un an à Pas-de-Lanciers. L'une de ses distractions quotidiennes était de venir à la gare pour voir passer les trains. Or, hier soir, en regardant son logis, le docteur Canier emprunta, suivant son habitude, l'accotement de la voie ferrée, mais le rapide de Bordeaux survint. Le vieillard ne l'entendit pas venir et fut happé par la locomotive, entraîné sur un long parcours, le docteur Canier a été affreusement défiguré.

LE PACIFISME DE GARANTIE L'Action Française (Jacques Bainville)

En d'autres termes, la « guerre à la guerre », c'est-à-dire la guerre, a été proclamée en 1914, 1918, est condamnée par M. Chamberlain. Dans ces conditions, on reconnaît que la « garantie » qui semblait avoir pris corps dans le pacte occidental n'a plus beaucoup de sens. Si l'on introduit l'Allemagne dans le pacte pour que l'Angleterre garantisse notre frontière, passons-en par là. C'est toujours mieux que rien. Nous nous apercevons aujourd'hui du malentendu. Un commentateur anglais a traduit de cette manière expressive le traité de M. Chamberlain se fait du pacte : « Une stricte réclamation de nos responsabilités envers l'Europe occidentale ».

LE CRI D'ALARME DE LLOYD GEORGES Le Nouveau Siècle :

Le journaliste italien Avvello Palmieri publie dans le Mezzogiorno, un article relatif à une « entente internationale pour la lutte contre la IIIe Internationale. Il dénonce les dangers que les gens comme Lloyd George et Herriot ont couru à l'Europe, et il résume ainsi la situation mondiale :
« L'Asie est en marche. La Chine et les Indes sont prêtes à se soulever contre les nations chrétiennes.
« Les Etats-Unis ne pensent qu'aux affaires et sont grisés d'or et de leur apparente suprématie sur l'Europe.
« L'Allemagne songe à la revanche.
« Les Etats scandinaves, en proie à l'idéologie pacifiste, désignent à leur tour les premiers vaincus des prochains luttes.
« L'Angleterre joue un jeu borné d'égoïsme à la petite semaine ;
« La France chloroformée, laisse la propagande communiste se développer librement ;
« La Russie a l'ambition de manoeuvrer à la fois Berlin, l'Islam et la Chine contre les pays européens.
« Dans ces conditions, les Européens doivent se grouper pour une entente internationale. Il faut, dit M. Palmieri, être prêt aux efforts et aux sacrifices. Surtout, « il faut avoir la volonté de la victoire ».

Le cri d'alarme sera-t-il entendu ?

LES PASSIONS DEMAGOGIQUES Le Gaulois (Curtius) :

M. Romier explique fort bien comment M. Malvy s'est assuré les bonnes grâces du gouvernement. Quant aux gens du Cartel, le « Quotidien », qui reçoit leurs lettres, ne leur laisse pas ignorer à quel mobile ils ont obéi en apportant leurs suffrages au condamné de la Haute Cour. La nomination de M. Malvy à la présidence de la commission des finances, écrit M. Pierre Bertrand, qui a le mérite de ne pas cultiver ses principes, a été faite par des représentants directs du pays. Ils feront un budget démocratique et le maintiendront. Le Sénat devra affronter une bataille qui le laissera brisé.
« Vous voyez à quelle passion obéissent nos législateurs à une heure où il s'agit d'envisager froidement les réalités et de n'avoir en vue que la restauration des finances de la France !

LA RESURRECTION DU CARTEL L'Eclair (Emile Buré) :

Les journaux de gauche saluent l'élection de M. Malvy à la présidence de la commission du budget par de grandes marques de joie. A les lire, on croirait vraiment qu'ils ont craint pour leur Cartel. Nous avions pourtant pris la peine de les avertir. Nous ne pensons jamais, en effet, pour notre part, que le scrutin du 12 juillet qui bouleversa la majorité parlementaire était décisif. Ce scrutin n'était pas proclamé que beaucoup de radicaux qui avaient voté pour le cabinet avaient promis de voter, au cas de leur fidélité au Cartel, ils ont renouvelé depuis, et à maintes reprises, leurs protestations. Le journal de leur parti, La Parole, leur avait demandé récemment si le convenait de conserver l'intégrité de la victoire du 12 juillet, ou presque tous, répondirent que cela ne faisait pas question. Un seul d'entre eux, M. Charles Canté, député de la Gironde, parut étonné de la lassitude. « Les radicaux, dit-il, ne veulent pas la victoire du 12 juillet, ils déclarent-ils, commencent à s'apercevoir que l'alliance ne leur est plus profitable électoralement, qu'elle l'est davantage aux socialistes, à qui ils « fournissent » leurs troupes.

LES FAUTES DU CARTEL L'Avenir (Pierre Fervaque) :

Ne promettons donc pas la lune ni les uns ni les autres puisque nous sommes incapables de la décrocher. Je le dis tout net : si le Cartel des gauches avait réalisé le rêve du bon roi Henri IV, la poule au pot tous les dimanches à tous les Français moyens, s'il avait donné des logements salubres et à bon marché aux familles nombreuses, s'il avait fait baisser le prix du pain, du lait et du bœuf, je lui donnerais ma modeste adhésion avec enthousiasme. Mais je suis convaincu que ces réformes sociales sérieuses ne pourront être réalisées qu'en fonction du paiement des réparations et de quelque chose en plus. Et depuis la fin de la guerre, les pacifistes, les socialistes, les « pêcheurs de lune », comme disait Edmond Rostand, se sont ligés à la grande joie de nos alliés pour réduire au minimum les charges de l'Allemagne — pour alléger sa dette du paiement de pensions de guerre, comme si ces réparations-là n'étaient pas aussi indispensables que les autres, et si dans l'avenir, qui nous allie et tendraient compte. Peut-être obtiendrions-nous à Washington de ne pas verser à ces derniers plus que nous recevons de l'Allemagne. Mais croyez-vous qu'avec cela le Cartel des gauches lui-même pourra matérialiser ses promesses ?

LE PARADIS SOVIETIQUE La Liberté (Camille Aymard) :

Quand mon ami Henri Béraud m'avait annoncé qu'il partait pour la Russie, je m'étais dit :
« Il va nous rapporter de là-bas de beaux tableaux peints à grandes fresques avec un réalisme puissant qui est sa manière. Mais que pourrait voir un Français, ignorant tout de la Russie, ignorant surtout la langue russe, qui est comme la clef des âmes, dans ce pays où la peur scelle toutes les bouches ?
« J'avais compté sans le sens aigu du journaliste sans cette véritable divination de la vérité qui fait le bon reporter, Henri Béraud, par son récit vivant et coloré, nous fait vivre en pleine Russie, sous l'éclatante galie, petits drapeaux qui sourient toujours.
« Aussi, quelles clameurs au camp des communistes ! Ils auguraient mieux des allures démocratiques de ce journaliste bon enfant. On l'avait si bien recommandé là-bas... Avec quelques divers fils et quelques filles, se disant, « on aura le bon gros ».
« Toutes mes condoléances, messieurs. Vous en êtes pour vos frais. C'est le bon gros » qui vous a eus.
« L'ère pour, Henri Béraud nous décrivait la vie à Moscou. Pas drôle, vous savez, la vie dans le Paradis soviétique. Le silence, la peur, la méfiance semblent cloquer les lèvres et figer les sourires. On est, en charme slave ? On s'est envolé tout d'un coup vers la galie, petits drapeaux qui sourient toujours.
« Comment on vit en Russie ? écrit Henri Béraud. Vous voulez le savoir ? Eh bien, voici : assez bien lorsqu'on a beaucoup d'argent ; fort mal lorsqu'on en a peu ; et lorsqu'on en a point, on crève. Tous les vieux sont crévés, et tous les bourgeois (les bourgeois) crèveront, ce jour leur refuse et le droit de travailler et la permission de quitter la Russie.

LE CONCERT-BAL DE LA SECTION DES MUTILES DU LOIRET

Il ne faut pas confondre Clément Max de l'Olympia qui doit prêter son concours, avec le comique Max, des soirées populaires. Celui que nous verrons présentera une attraction de premier ordre dans son sketch à transformations et viendra pour la première fois à Montargis, ainsi que le chansonnier Gérard, du Carillon, et le comique Dutil, du Petit Casino de Paris.
Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Jane Roux, professeur.
La seconde partie du programme présentée par M. André Lejeune, du théâtre des Mathurins, dans la revue en un acte « L'art... un chantant » clôturera magnifiquement cette belle soirée avant de céder le pas aux danseurs pour lesquels un orchestre de premier choix, composé de dix musiciens, s'efforcera de donner satisfaction à tous.
Consulter les affiches pour le prix des places. La location aura lieu chez Mme Massard, rue Pont-de-Quai à Paris, ce lundi 23 septembre, tous les jours, jusqu'à 19 heures.

LE PASSAGE SOUTERRAIN ET LE PONT DE GRISSELLES

Depuis de longues années déjà, la population montargoise réclamait un passage souterrain à la gare. Depuis plus d'un an, c'est-à-dire depuis la création du stade municipal, le pont de Grisselles, qui franchit la voie ferrée à proximité de la gare, se révélait de largeur insuffisante et de difficile accès. La municipalité avait été saisie des démarches pour obtenir le double résultat escompté.
C'est aujourd'hui chose décidée, le passage souterrain va être adapté à la gare, le passage souterrain va être édifié ; le vieux pont va disparaître pour laisser place à un nouveau pont de 9 mètres de largeur.

LES JEUX DES 26 ET 27 SEPTEMBRE

A l'occasion des fêtes du Comice agricole et de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Fallain, sous la présidence de M. le maréchal Joffre, la musique militaire du 131 R. I. prètera son concours. Le programme détaillé des concerts donnés par cette musique sera communiqué ultérieurement.

Etat civil :
Naisances. — Madeleine Blanchet, rue des Ormeaux, 1 ; Jean Barre, rue du Château, 38 ; Jeannine Pericat, les Basses-Varennes ; Marie Monlague, rue Jean-Jaures, 25.
Publications de mariages. — François Evrard, docteur en médecine, et Marie Flichi, à Gap. Armand Godard, électricien, actuellement soldat au 3e groupe d'ouvriers d'aviation à Villacoublay, et Simone Godot.

Décès. — Jean Girard, épouse Milandra, de Saint-Martin-sous-Vieilles, 68 ans, rue Jean-Jaures, 25 ; Isidore Fausseur, 78 ans, ouvrier maréchal, rue Jean-Jaures, 25 ; Marie Viger, veuve Guibert, 74 ans, s. p., 8, rue des Récollets ; Jacqueline Madoira, 3 mois, rue du Four ; Chaux ; André Sallier, de Loche, 38 ans, maçon, 8, rue Julien-Bailly ; Bernadette Lauret, 8 jours, rue Jean-Jaures, 25 ; Auguste Raffard, de Gylès-Nonains, 54 ans, cultivateur, rue Jean-Jaures, 25.

Le rugby à Vichy

Voici le calendrier que l'U. S. Nivernaise a mis sur pied pour la prochaine saison :
Equipe première
20 septembre 1925, Club Nautique de Vichy à Nevers
21 septembre, Société Sportive du Printemps à Paris
4 octobre, Union Sportive Audoise à Nevers ; 11 octobre, U. S. Nivernaise à Vichy (Union Sportive) ; 18 octobre, Football Club Moulinois à Nevers (championnat) ; 25 octobre, Stade Isorézien à Nevers ; 1er novembre, A. S. Montierandaise à Nevers (championnat) ; 8 novembre, Union Sportive du Berry à Nevers ; 15 novembre, Sporting Club Montcellien à Nevers ; 22 novembre, U. S. Nivernaise à Saint-Etienne (Stade Forézien Un.) ; 29 novembre, U. S. Nivernaise à Montluçon (Union Sportive (championnat)) ; 6 décembre, Alliance Vélo Sportif Auxerrois à Nevers ; 13 décembre, U. S. Nivernaise à Clermont-Ferrand (Stade) (championnat) ; 20 décembre, Union Sportive Montluçonnaise à Nevers ; 27 décembre, Libre.

14 février, U. S. Nivernaise à Roanne (Club Nautique) ; 10 janvier, U. S. Nivernaise à Antun (Union Sportive) ; 17 janvier, Football Club Moulinois à Nevers ; 14 février, U. S. Nivernaise à Bourges (Union Sportive) ; 31 janvier, U. S. Nivernaise à Montluçon (Union Sportive) ; 7 février, Union Sportive de Vichy à Nevers ; 14 février, U. S. Nivernaise à Montcaen-les-Mines (Sporting Club) ; 21 février, Club Nautique de Roanne à Nevers ; 28 février, Football Club Digoinais à Nevers ; 7 mars, U. S. Nivernaise à Digoin (Football Club) ; 14 mars, U. S. Nivernaise à Moulins (Football Club) ; 21 mars, Stade Forézien Universitaire de Saint-Etienne à Nevers ; 28 mars, U. S. Nivernaise à Auxerre (Alliance Vélo Sport) ; 4 avril, U. S. Nivernaise à Issore (Stade) ; 11 avril, U. S. Nivernaise à Vichy (Club Nautique).

Comme on le voit, ce calendrier comporte, en premier lieu, une rencontre à Nevers, contre le Club Nautique de Vichy. Ce club s'est acquis une belle réputation dans la région où son jeu robuste en fait une équipe dangereuse pour les meilleurs. La saison dernière lui pour lui très brillante : il obtint entre autre un match nul avec Issore, champion du Centre (2e série).

Notre équipe devra donc s'employer à fond et se veut inaugurer sa saison par une victoire. Elle se présentera bien entraînée, et doit faire une belle partie. De nombreux joueurs seront d'ailleurs essayés afin d'arriver, le plus vite possible à la formation définitive des champions.

Beau match en perspective, et que le fidèle public du Pré-Fleuri suivra avec un grand intérêt.

LA COURSE CYCLISTE DU 20 SEPTEMBRE A LA CHARITE

De nombreux engagements sont parvenus à l'U. V. F. Tous les grands coureurs régionaux prendront le départ.
Deux voitures officelles précéderont et suivront les coureurs à chaque tour, soit 4 voitures officelles.
Des primes seront données au premier tour, et seront distribuées au café de la Loire.
Commissaires : MM. Faucon, Gauthier et Seller.
Le contrôle-neutralisation aura lieu sur les quais, face au Grand Monarque. Directeur du contrôle, M. Sauvagnet, délégué de l'U. V. F.
Le premier passage des coureurs au café de la Loire aura lieu à 9 heures précises au départ.
L'arrivée se fera face au café de la Loire, de 15 à 17 heures.
Juges à l'arrivée : MM. les délégués de l'U. V. F. Faucon, Seller.
Commissaires de route : MM. J.-M. Guyot ; Marcel Loiseau ; Louis Clayeux.

Etat civil :
Naisances. — Jean Petit, au Christ ; Pierrette Daudinet, au Bourg ; André Gilbert, chemin Peynault.
Publications de mariages. — Alfred Louveau, à Mazoncelles (S.-et-M.) et Armandine Villette, à Amilly.

Décès. — Louis Huré, 73 ans, à La Vallée ; Joséphine Flette, veuve Bernier, 85 ans, clos du Canal.

Etat civil :
Naisances. — Raymond Messarotti, 8, rue Berthelot ; Raymond Lequatre, au Grand-Lancy.
Publications de mariages. — Jacob Volodsky et Eva Slel.
Mariages. — Gilbert Dufour et Marguerite Desvergnès ; Louis Porée et Yvonne Guereit.

COULONS
Gaieté d'épargne. — La succursale de la Caisse d'épargne de Glen à Coulons sera ouverte dimanche matin de 9 à 11 heures.
M. Pointier, nouveau directeur de l'école de garçons, a été nommé sous-caissier de la succursale d'épargne de Coulons, en remplacement de M. Chevalloné.

DANS UN ACCIDENT D'AUTO UN OFFICIER A LE CRANE BROYE

Chambéry, 16 septembre. — Le lieutenant-colonel Terré venait de quitter Chambéry en automobile roulant à vive allure, lorsqu'un arbre, Chignin sur sa machine dérapa. Précipité contre un arbre, l'officier eut le crâne broyé et succomba.

Etat civil :
Naisances. — Georges Benoit ; Germain Perrin.
Décès. — Célie Jacquin ; François Dupain, 5 ans.

BOULLERET
LE PRIX DU PAIN
Par arrêté du maire le prix du pain a été fixé à 1 fr. 52 le kilog, soit une diminution de 0 fr. 04 par kilog.

AMILLY
Naisances. — Jean Petit, au Christ ; Pierrette Daudinet, au Bourg ; André Gilbert, chemin Peynault.
Publications de mariages. — Alfred Louveau, à Mazoncelles (S.-et-M.) et Armandine Villette, à Amilly.

Décès. — Louis Huré, 73 ans, à La Vallée ; Joséphine Flette, veuve Bernier, 85 ans, clos du Canal.

Etat civil :
Naisances. — Raymond Messarotti, 8, rue Berthelot ; Raymond Lequatre, au Grand-Lancy.
Publications de mariages. — Jacob Volodsky et Eva Slel.
Mariages. — Gilbert Dufour et Marguerite Desvergnès ; Louis Porée et Yvonne Guereit.

Dans la magistrature

Est nommé juge suppléant rétribué pour exercer dans le ressort de la Cour de Bourges, M. Jouanneau, juge suppléant rétribué au ressort de Caen.

Est nommé juge suppléant rétribué pour exercer dans le ressort de la Cour de Caen sur sa demande, M. Le Bachelier, juge suppléant rétribué du ressort de Bourges.

BOURGES
EMPLOIS RESERVES AUX MUTILES REFORMES DE GUERRE

Le comité départemental des mutilés et réformés de la guerre informe les mutilés de la mise au concours entre les invalides de guerre des emplois ci-après :

Aide-jardinier de la ville de Bourges. — Nombre de places mises au concours : vacances à pourvoir dans le délai d'un an.
Traitement : de 4.000 à 5.400 francs.
Charges de familles : indemnité mensuelle de 30 fr. pour le premier enfant ; 35 fr. pour le deuxième et 40 francs pour les suivants.
Indemnité de résidence et de cherté de vie : 1.170 francs.

Les traitements et indemnités sont susceptibles de révision avant le 1er de l'année.
Retraite : la limite d'âge pour l'admission à la caisse des retraites est portée au maximum de 35 ans en raison des services militaires accomplis pendant la guerre.
Durée du stage : trois mois au moins, six mois au plus.

Programme : Le concours comprendra une partie écrite : questions à traiter sous forme de composition servant en même temps de dictée ; une partie orale : questions relatives à la pratique des travaux de jardinage et d'horticulture.

Agents de police et gardes champêtres de la ville de Bourges. — Nombre de places mises au concours : vacances à pourvoir dans le délai d'un an.
Traitement : stagiaires, 4.000 ; titulaires, de 4.400 à 5.400 francs.

Indemnités : habilitation, 400 fr. ; charges de famille, indemnité mensuelle de 30 fr. pour le premier enfant ; 35 fr. pour le deuxième et 40 francs pour les suivants.
Indemnité de résidence et de cherté de vie : 1.170 francs. (Ces traitements et indemnités sont susceptibles d'être révisés avant la fin de l'année.)

Retraite : même condition que ci-dessus. Stage : six mois. Nature du service : Les agents ont à fournir un service de jour et de nuit à pied et à bicyclette.

Auto volée. — M. Léon Fradet, entrepreneur de travaux publics, domicilié 58, rue des Arènes, avait remis mercredi pendant son déjeuner, son automobile sur la place Clemencey. Quand il voulut la reprendre, l'auto avait disparu. La voiture volée est un modèle 3 places, 5 chevaux, peinte en bleu canon et portant le numéro 9451-R-2.

Accident. — Rue des Arènes, mercredi, vers 17 heures, une voiture attelée d'un cheval et conduite par M. Mathely marchand forain à Plainpied, dont le cheval était emballé a heurté une automobile appartenant à M. Cottas, agent d'entretien, rue de Juranville. Les dégâts sont purement matériels.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 13° 5 ; du jour 19 ; hauteur barométrique 768 mm Hg.
Prévisions : Le régime de dépression continuera. Des pluies sont toujours à prévoir. (Observations de M. Vabbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges.)

Etat civil :
Décès. — Joseph Monin, 67 ans, 37, rue d'Orléans.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON
LE PRIX DU PAIN
Le prix du pain de consommation courante vient d'être fixé à 1 fr. 50 le kilo.

COMMISSION GANTONALE
La commission cantonale de La Chapelle-d'Angillon, statuant sur les demandes d'allocation militaire qui lui ont été transmises, a, dans sa séance du 9 septembre 1925, prononcé l'admission à :

Une deuxième majoration, de Mme Rose Delage, épouse de André rétré, soldat de la classe 1924.
L'allocation journalière de François Lavenut, classe 1925/25 à Méry-ès-Bois.

Par contre, la demande de M. Ursin Dubois, journaliste à La Chapelle-d'Angillon a été rejetée.

SAINT-AMAND
Trouvailles. — On peut réclamer au commissariat de police un porte-monnaie contenant une petite somme et Mme Ducrot, demeurant aux maisons communes de Nozieres, a trouvé un billet de 50 francs qui elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

NERONDES
ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
Au scrutin de ballottage, M. Buteau, resté seul candidat.

M. Pallissot et Cornier, qui étaient candidats au premier tour, se désistent en faveur de M. Buteau.

LA GUERCHE
LES COURSES
Il convient d'ajouter à la liste que nous avons publiée des personnalités ayant assisté aux courses de la Guerche.

Mme de Bally ; Mme Tiersonnier ; Capitaine de Féligonde ; M. Delagrange ; Duc et Duchesse de Mailly ; Comte de Lesseps ; Comte et Comtesse Groux de Firmin ; Marquis de Villaines ; M. des Fureaux ; Marquis et Marquise d'Aramon ; Baronne de l'Escalier ; Baron et Baronne de Maistre ; M. et Mme F. de Verne ; Comte et Comtesse de Nicolay ; M. et Mme L. Pillivry ; Marquis et Marquise de Bolland-Dalton ; Comte de Bolland-Dalton ; M. de Vazelles ; Baron et Baronne de Cheband-la-Tour ; Comte et Comtesse J. de Jouffroy ; Comte et Comtesse de Barone Hamaguel ; Comte et Comtesse d'Aramon ; Comte et Comtesse de Brissac ; Mlle de la Motte ; Comte et Comtesse de Pracomtal ; Mme Hatton ; M. Mme et Mlle Côté ; M. Mme et Mlle Servois ; Comte de Champgrand ; Comte et Mlle de Contades ; Comte Costa de Beauregard ; Baron et Baronne de Glatiery ; Comtesse du Ligondès ; Comte et Comtesse de Casellane ; Comte et Comtesse de Chausson ; Comte et Comtesse de Chantonnay ; Comte et Comtesse de Chantonnay ; Mlle Pillivry ; Baron H. de Balove ; Marquis de Panisse-Passis ; Comtesse de Soaraille ; M. et Mme de Boislaissant ; M. de Champs ; Mlle de Barlat.

BOULLERET
LE PRIX DU PAIN
Par arrêté du maire le prix du pain a été fixé à 1 fr. 52 le kilog, soit une diminution de 0 fr. 04 par kilog.

ARRESTATION. — Les gendarmes ont arrêté et conduit devant le procureur de la République M. Stève Auroy 61 ans, sans profession, à dony, qui fixe qu'il n'a pu leur présenter qu'un récépissé de déclaration de perte de son carnet d'identité périmé et qui, en outre, ne s'était pas fait vacciner.

ALLIER

L'autobus de Lurey-Lévy-Saint-Pierre se jette contre un arbre

Deux voyageurs sont blessés

Lurey-Lévy, 17 septembre (de notre correspondant particulier). — Avant-hier, à 20 heures, l'autobus qui fait le service de Lurey à Saint-Pierre-Moutier, au lieu dit « Le Pont d'Étau », s'est jeté contre un arbre en bordure de la route par suite de la rupture de la direction.

Un nuage de fourmis. — Mercredi dernier, à midi, un nuage de fourmis ailes s'est abrité sur Lurey. Le boulevard Gambetta en était complètement couvert sur une longueur de 8 à 900 mètres.

MOULINS

L'ouverture de la saison de rugby à Moulins

Comme « Paris-Centre » l'avait annoncé c'est dimanche prochain, à 14 h. 30, que le F. C. M. ouvrira officiellement sa saison de rugby et recevra sur son terrain du Pré Bercy l'excellente équipe première de l'U. S. Montluçonnaise.

L'U. S. M. est connue du public moulinois ; en effet depuis de nombreuses années elle évolue régulièrement lui, soit en championnat, soit en match amical. Tout d'abord, les Montluçonnais battirent longtemps en deuxième série et par suite de constants et laborieux efforts parvinrent en première série. Dès lors, ils réalisèrent de magnifiques progrès et réussirent à se créer une très bonne place parmi les clubs de la région.

On se souvient d'ailleurs, que l'an passé les derniers ne purent que péniblement les battre en championnat (8-3) et que par la suite, en une rencontre amicale jouée à Moulins, il y eut match nul.

Cette année, l'équipe Montluçonnaise sera encore meilleure que les années précédentes, car elle a enregistré plusieurs rentrées excellentes.

Il sera donc des plus intéressant de voir opérer à Moulins l'U. S. M. qui s'apprête à jouer un rôle de premier plan dans les championnats de cette année.

Parmi les rentrées qui renforceront les rangs montluçonnais nous devons citer les joueurs de bonne classe qui ont nom : Guignard, ex-capitaine de l'équipe seconde du R. C. Narbonne ; Petit du C. A. S. Générale, tous deux de nos anciens ; en trois-quarts nous trouvons Maillot, que nous avons déjà vu évoluer à Moulins sous les couleurs fédérales et enfin le centre Pérad, de l'U. S. de Bourges, très adroit et excellent crocheur.

Lorsqu'on ajoutera que Huc joueur de grande classe et véritable animateur de l'équipe montluçonnaise, la commandera encore cette année, on conclura facilement que les hommes de la grande cité ouvrière ne seront pas qualifiés négligeables.

Voici la composition de l'équipe de l'U. S. M. : Arrière, Blanchard ; trois-quarts, Maillot, Pérad, Huc (capitaine), Dunaud ; demis, Chloix et Dufour ; avants, Gagnière, Guignard, Petit, Massouard, Dupuis, Regrain, Damour, Blanchet.

Le produit des impôts dans l'Allier

Voici, d'après les rapports au conseil général des directeurs des contributions directes et indirectes et de l'enregistrement qui a été le produit des impôts dans l'Allier :

- Contributions directes
Rôles de 1925 :
Contribution foncière des propriétés bâties, 752.832 fr. ; foncière des propriétés non bâties (y compris les bois de l'Etat) 924.993 fr. ; personnelle mobilière 480.550 francs ; patentes 1.521.900 fr. 12. Total, 4.180.252 fr. 12 contre 3.944.552 fr. en 1924.
Impôt général sur le revenu - impôts cédulaires
Rôles de 1924 (portant sur les revenus de 1923) :
Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux, 5.951.147 fr. 02 ; impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole, 327.406 fr. 21 ; impôts sur les traitements, salaires, pensions, etc., 730.087 fr. 28 ; impôt sur les bénéfices des professions non commerciales et des charges, et offices, 384.714 fr. 87 ; impôt général sur le revenu, 4.809.094 fr. 72.
Enregistrement, domaine et timbres
Ensemble des recouvrements opérés pendant l'année 1924, 4.842.442 fr. 30.
Les recettes de l'année précédente avaient été de 5.158.526 fr. 72.
Contributions indirectes
Produits de l'année 1924 :
Boissons, 13.820.008 fr. ; spécialités pharmaceutiques, 433.719 fr. ; automobiles, 1.921.421 francs ; spectacles, 615.354 fr. ; chiffre d'affaires, 10.818.439 fr. ; autres droits, 4.731.910 fr. ; allumettes et briquets, 366.878 fr. ; tabacs, 17.640.821 fr. ; poudres à feu, 474.788 fr. ; Soit un total de 55.653.639 fr. en augmentation de 7.462.982 fr. sur l'année précédente.

BREVET ELEMENTAIRE ET BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Contrairement à certains avis parus dans la presse, l'examen du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement supérieur reste fixé au 17 octobre.

A Moulins, les épreuves pour les aspirants et aspirantes auront lieu au lycée Banville. L'appel commencera à 7 h. 30.

Lyre moulinoise. — Les dernières répétitions générales de la Lyre moulinoise en vue du concours de Vichy sont fixés aux jours ci-après à 20 h. 30 : vendredi 18, mardi 22, jeudi 24 et samedi 26 septembre, avec épreuve de lecture à vue à chaque répétition.

Les tournées Baret. — Les carnets pour les abonnements du cycle Baret pourront être retirés, contre remise du bulletin de souscription, au bureau de location du théâtre, le samedi 19 à partir de dix heures.

Dans la magistrature. — M. Puyhon, juge à Brioude est nommé juge à Moulins, en remplacement de M. Lougnon, dont nous avons annoncé la mise à la retraite.

Le temps. — Hier, pluie, temps assez doux. Le thermomètre indiquait : à 7 heures, 12° ; à midi, 17° ; maxima, 19° ; minima, 11° ; baromètre, 763 mm.

Accident du travail. — Pierre Thomas, 56 ans, maçon, rue de Bourgogne, est tombé d'une échelle alors qu'il faisait un colombier dans un mur, et s'est fait une entorse du pied droit. Incapacité de travail de quinze jours.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Paput, rue Albert, un bœuf ; par M. Maréchal, 15, rue de l'Oléau, un portemonnaie ; par M. Brocard, 4, place de la Liberté, un ciel. — Un parapluie, trouvé sur les Cours, a été déposé au bureau de police.

A la gare. — MM. Marcel Deteuze, notaire enregistreur à Getzay, et Jean-Baptiste Laplace, homme d'équipe à Santenay-en-Bazis, passent au même titre à Moulins.

VICHY

Le Concours International de boules du 20 septembre

Le concours traditionnel organisé par la Boule Vichysoise est déjà assuré de remporter un joli succès. Les inscriptions affluent. La région lyonnaise et la région stéphanoise y seront, comme toujours, dignement représentées. Tous leurs champions réguliers depuis longtemps comme invincibles, seront à Vichy dimanche prochain.

La lutte sera certainement ardente, et pourrait bien causer des surprises. Lyon sortira-t-il encore, cette année, champion de notre grand concours ? Les joueurs qu'il nous envoie chaque année sont considérés par certains comme des « professionnels ». J'avoue ne pas partager leur opinion, car on s'imagine fort mal le professionnalisme dans ce sport. Ils ont surtout l'habitude des concours, puisqu'ils les suivent régulièrement. Leurs équipes sont homogènes ; la discipline et le sang-froid sont les qualités prédominantes de leurs hommes. Ce sont des tacticiens.

Rappelons que le tirage au sort des quarts se fera à huit heures exactement, que les jeux seront distribués sur le boulevard de la Société, sur le Square des Nations et sur une partie de l'ancien parc. Le championnat se jouera dans un merveilleux cadre, face au grand Casino.

Le championnat se jouera dans un merveilleux cadre, face au grand Casino.

La Saison

Au Grand Casino. — La surprise de l'année, opéra-comique en 2 actes de F. Polset. Cette œuvre est tirée de la comédie célèbre de Molière et a été représentée pour la première fois le 31 octobre 1877 sur la scène de l'Opéra-Comique. Parmi les interprètes se trouvaient Galli-Marié, illustre créatrice de Carmen.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Benjamin, Carmen. Dimanche : La Traviata. Au Petit Casino. — Les Nouveaux Riches, la célèbre et populaire pièce du théâtre Sarah Bernhardt, avec le grand comédien Joffre, du théâtre du Vaudeville.

Au Casino-Jardin. — Jusqu'au lundi 21 septembre, le récent succès : Gossie de riche, avec Mme Sarah Morin, Mme Lrisanville, M. Desthez, M. Giquel, M. Foissy, Mlle Martha Dorra.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le spectacle sera particulièrement intéressant car ce sera la dernière fois que sera interprétée par d'excellents artistes : MM. J. de Trévi et Deloger ; Mlle Féraldy et Gérard. Le spectacle se terminera par un délicieux ballet, Copélia.

Le concours international de musique

des 26, 27 et 28 septembre groupera de nombreuses sociétés

Le nombre imposant des Sociétés prenant part au concours international de musique des 26, 27 et 28 septembre prochain, fait prévoir un succès sans précédent.

Voici d'ailleurs la liste des Sociétés participantes : Harmonie municipale de Vichy ; Fanfare municipale de Philippiers ; Harmonie des usines Renault ; Union Musicale de employés des magasins du Casino à St-Etienne ; Union Philharmonique de Thiers ; Fanfare des vigneron de Saint-Claude de Diray ; Lyre Moulinoise ; Fanfare de Moneau ; Harmonie des Biscuits Pernot de Dijon ; Fanfare de la ville aux Dames ; Fanfare des usines de Rosières ; Harmonie de Trelaze ; Harmonie L'Avenir d'Aix-sur-Vienne ; Fanfare L'Harmonie du Bois de Verme ; Union Musicale de Saint-Amand-Montclair ; Fanfare des aciéries d'Unieux ; Harmonie Choletoise de Cholet ; Union Musicale de Saint-Marcel ; La Semouse de Cusset ; La Lyre de Cour-Cheverny ; Fanfare d'Arny-le-Duc ; Harmonie Isoldunoise ; Lyre des mineurs d'Epinau ; Union Musicale de Saint-Pourçain-Sioule ; La Symphonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule ; Fanfare La Corbiçoise ; Harmonie de Saint-Jory Nationale de Beaumont-du-Limousin ; Harmonie de Saint-Amand-Montclair ; Union Musicale de Limoges ; Harmonie de Beaugency ; Fanfare des Forges de Guérogny ; Société Philharmonique d'Aurillac ; Fanfare de Mantoche ; Harmonie d'Imphy ; Union Musicale des Noëls Vimeuil ; Société Musicale d'Argentan-sur-Creuse ; Union Harmonique de Barbaste ; Société Musicale de Saint-Pierre-le-Moutier ; Société Musicale de Saint-Paul-en-Jarez ; Lyre Vivroloise ; Harmonie de Harcourt d'Enfants de Saint-Héand ; Harmonie du Velay ; Harmonie La Victoire d'Annetuy ; Harmonie Sainte-Cécile de Saint-Ménard-en-Jalles ; Société Lyrique d'Issoire ; Harmonie des usines de Lacauche ; Musique Municipale d'Écomomy ; L'Amicale Harmonie de Buzançais ; Harmonie de la Combelle ; Harmonie de la Lyre Bourbonnaise de Bourbonnarchambault ; Choral Mixte des Biscuits Pernot ; Choral de Bourges ; Choral de Limoges ; Choral de Millan ; Orphéon Socialiste de Limoges ; Orphéon de Firminy ; Union Choral de Bellegarde Couffy ; Orphéon de Saint-Gaudens ; Choral de Moulins ; Choral de Dames de Sens ; Les Accordionistes de l'usine F. Denis, de Brive-la-Gaillarde ; Choral Mixte des Établissements Jacob Holtzer d'Unieux ; Orphéon de Dessertines Marmignolles ; Choral des Chemins de Fer du Midi à Bourbonnais ; Les Amis Réunis de Bourbonnais ; Choral des Amis Réunis de Saint-Étienne ; Cercle Choral du Creusot ; Choral de la Sainte-Cécile de Tours ; Société Choral Les Enfants de Saint-Denis ; La Romande de Granges (Suisse) ; Union Choral Vichysoise ; Estudiantina de Belcourt (Alsace) ; Société de Mandolines L'Espérance de Mulhouse ; Mandolines Renaissance de Philippeville (Algérie) ; Société Musicale de Vichy ; Les Amis Réunis de Bourbonnais ; Union Musicale de Saint-Amand de Boix ; Lyre de Marcoussis ; Fanfare L'Espérance de Gidy ; Fanfare de Vallon-en-Sully ; La Lyre de Saint-Briest-Taurion ; L'Avenir Musical de Veneuil-sur-Indre ; Union Musicale de Saint-Victor ; La Fraternelle de Mauraup ; Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Badevel ; Fanfare de Bois-le-Roi ; Union Musicale du P.-L.-M. Langeac ; Les Enfants de Vertaizon ; Les Amis Réunis de Montchampan-les-Mines ; Fanfare de Marivaux-en-Othe ; L'Amicale de Lucenay-les-Aix ; Fanfare L'Amicale de Brout-Vernet ; La Saint-Hubert Vichysoise ; Rallye-Bourbonnais, Moulins ; Le Rallye-Verdunois ; Le Réveil des Chasseurs de Vienne ; Les Vendeurs de l'Adour, de Cahuzac ; Rallye Riscinois de Riscles ; Le Rallye Aux Caris d'Auxonnais ; L'Amicale Laïque de Montbrison ; Tambours et Clairons de la Fanfare de Vichy ; Les Amis Réunis de Bourbonnais ; Tambours et Clairons de la Lyre Moulinoise ; L'Avant-Garde Mussionnaise ; Le Rappel Melunais ; L'Echo Moulinois ; La Rimoise ; Le Réveil Clermontois ; L'Allobroge, fanfare de trompettes de Vienne ; La Sirène Lembronnaise de Boudes ; Société de trompettes Concordia de Mulhouse ; Espérance de Laignes ; Trompettes Espérance de la Berandière ; La Biturige de Bourges.

On peut se rendre compte avec une telle liste de l'importance de cette manifestation artistique, et nous sommes très nombreux visiteurs, Vichy prend déjà sa parure de fête. Les préparatifs pour une réception grandiose sont commencés.

De plus, le samedi 26, le comité des fêtes organise avec le concours de S. M. la reine et des Sociétés locales, une grande retraite avec cortège lumineux, qui sera une véritable féerie.

Le programme

Voici un aperçu du programme : Samedi 26 septembre : A 9 heures, salle Maurepas du Casino des Fleurs : congrès de la Fédération des Sociétés M. D. C. A 14 heures : assemblée générale. A 18 heures : vin d'honneur à la Restauration, offert par le comité d'organisation sous la présidence de M. L. Lasterres, maire de Vichy, officier de la légion d'honneur ; réception de MM. les membres du Jury, des présidents de Sociétés et de l'Harmonie Fédérale.

A 21 heures : Grande retraite et cortège lumineux, organisé par le comité des fêtes de Vichy, avec le concours de S. M. la reine et des sociétés locales.

Dimanche 27 septembre : A 7 h. 20, concours de lecture à vue, consulter le programme pour les diverses adhésions. A 9 heures : concours d'exécution. A 14 h. 30 : rassemblement des sociétés, boulevard des États-Unis ; défilé de toutes les sociétés.

A l'issue du défilé, groupement du concours hippique ; morceaux d'ensemble (3.000 exécutants). A 17 h. 30 : au kiosque de la Restauration : concert par l'Harmonie et la Choral Mixte des Établissements J. Holtzer d'Unieux (Loire), sous la direction de M. Point.

A 21 heures, sous la véranda du Grand Casino : grand concert par l'Harmonie Fédérale des S. M. C. sous la direction de M. P. Duboussé.

Lundi 28 septembre. A 9 heures : concours de solistes individuels. A 12 heures : banquet officiel offert par le comité d'organisation à MM. les membres du Jury.

A 15 heures : concert sous la véranda du Grand Casino, 650 exécutants. A 17 heures : au kiosque de la Restauration ; distribution des récompenses sous la présidence de M. Louis Lasterres, maire de Vichy, officier de la légion d'honneur et de M. Marc Delmas, Grand Prix de Rome.

A 21 heures : au kiosque de la Restauration : concert par l'Harmonie Municipale « La Revanche », sous la direction de M. E. Bourbelle.

(Pour tous les détails, consulter le programme officiel.)

MONTLUÇON

Le cinquième Congrès National des commissions départementales du travail dans l'industrie

Le congrès national des commissions du travail aura lieu à Montluçon, salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville les 18, 19 et 20 septembre.

Voici le programme : Vendredi 18 septembre, à 9 heures du matin (hôtel de ville), réunion des congressistes. A 9 heures, salle du conseil municipal, ouverture du congrès ; discours du président ; vérification des mandats ; nomination des commissions.

A 11 heures (salle des fêtes de l'hôtel de ville) réception des délégués par la municipalité. A 15 heures (salle du conseil municipal), réunion des commissions. A 18 heures (hôtel de ville), réunion des délégués, à 9 heures du matin, (salle du congrès), réunion plénière des délégués, discussion des rapports.

A 14 heures (hôtel de ville), réunion des délégués, promenade en voiture. A 18 heures, apéritif d'honneur. Dimanche, 20 septembre, à 9 heures du matin (salle du conseil municipal), dernière séance du congrès (salle des fêtes de l'hôtel de ville), banquet de clôture offert aux congressistes en accord avec la société départementale de la mutualité de l'Allier « La Bourbonnaise ».

A L'OCCASION DU CONGRÈS AGRICOLE DE LAPALISSE

Un train spécial A. R. sera mis en marche dimanche prochain entre Digoin et le Donjon à l'occasion du concours agricole de Lapalisse. A Digoin, le train partira à 10 h. 45 ; Digoin-Ville, à 4 h. 00 ; Les Gouilloux-Saint-Martin, à 4 h. 11 ; Molinet, à 4 h. 18 ; Les Gouilloux (arrêt), à 4 h. 25 ; Le Pin, à 4 h. 30 ; Saint-Didier-en-Dorion, à 4 h. 31 ; Le Donjon (arrivée), à 5 h. 10.

Spécial B. Le Donjon (départ), à 9 h. 40 ; Saint-Didier-en-Dorion, à 12 h. 58 ; Le Pin, à 13 h. 11 ; Les Gouilloux (arrêt), à 13 h. 24 ; Molinet, à 13 h. 33 ; La Fontaine-Saint-Martin, à 14 h. 38 ; Digoin-Ville, à 14 h. 49 ; Digoin Ege, arrivée à 15 h. 55.

Les trains correspondants au Donjon avec les trains 591 sur Varennes et 93 venant de Varennes. Le train 591 ne sera pas mis en circulation le 20 septembre 1925.

Trouvailles. — Mme Chargeboeuf, demeurant à La Verrerie, a trouvé une montre-bracelet en or. La lui réclamer.

Accidents du travail. — Jean Antier, 28 ans, plaie à la corne de l'œil gauche ; François Lauerli, 46 ans, manœuvre à la gare d'eau, entorse tibio-tarsienne gauche ; Antoine Dubois, 23 ans, sellier à Saulx, coupure au majeur droit ; Magard, 26 ans, mouleur à Menaille, plaie du dos de la main droite ; Joseph Courreau, 53 ans, charretier, rue des Forges, contusion au poignet droit ; Marcel Pleant, 20 ans, mécanicien à l'atelier du P.-O., corps étranger dans l'œil gauche.

Etat civil : Naissance. — Jeanne-Marie Guillou, place de la Poterie. Publication de mariage. — Nicolas Costard, rue Eugène-Sue. Décès. — Jean Boulade, 75 ans, 18, rue Jean-Félix Galand, 53 ans, rue Stéphane-Servani, 34.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE D'EBREUIL ORGANISE UNE GRANDE EXCURSION AU PUY-DE-DOME

Le syndicat d'initiative informe la population que pour terminer la saison touristique, il organise la excursion au Puy-de-Dôme, le dimanche 27 septembre, une grande excursion au Puy-de-Dôme.

Le départ aura lieu place de la Mairie à 8 heures, et l'itinéraire sera le suivant : Ebreuil, Varennes, Combrailles, Châtel-Guyon, Gorges et cascade d'Anval, Château historique de Tournou, Volvic, le Crêtat, Hurio, Col de Ceyssat, Le Puy-de-Dôme (ascension au gré des touristes).

Le retour aura lieu par Hoyat et Clermont. Les billets, au prix exceptionnel de 12 fr. 75, sont délivrés chez M. Bougarel et donneront droit à une tombola.

Un extraordinaire hasard, M. Beau ne fut pas blessé. Sa machine, aux dires d'un mécanicien qui l'a examinée, est irréparable.

VARENNES-SUR-ALLIER

Collusion d'auto. — Dans la soirée de mercredi, deux voitures, une par M. Besnier, négociant à Varennes, et l'autre par M. Fontgariand, électricien à Boucé, sont entrées en collision à l'angle de la rue de Lyon et de la place de l'Église.

Accident d'automobile. — Mercredi soir, vers cinq heures, M. Raoul Beau, voyageur à Fère-Tardenois, se rendait en automobile à Nevers quand à hauteur du domaine de la Vieille-Poste, commune de Trevoil, il donna un brusque coup de volant afin d'éviter une jeune fille de 14 ans, Marie Voyard, qui traversait la route pour faire gazer un troupeau de vaches.

Mais il ne put redresser son automobile à temps et celle-ci vint s'écraser contre un arbre. Par un extraordinaire hasard, M. Beau ne fut pas blessé. Sa machine, aux dires d'un mécanicien qui l'a examinée, est irréparable.

RENTRES DES VACANCES 1925 (Septembre-Octobre) Trains express supplémentaires (Toutes classes) 1° Entre Angoulême (départ 10 h. 35) et Paris-Austerlitz (arrivée 17 h. 18), du 19 septembre au 4 octobre inclus. 2° Entre Angoulême (départ 21 h. 54) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 5 h. 07), du 19 septembre (nuit du 19 au 20), au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5). 3° Entre Périgueux (départ 20 h. 32) et Paris-Austerlitz (arrivée 18 h. 18), du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5). 4° Entre Limoges (départ 9 h. 05) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 15 h. 50), du 20 septembre au 4 octobre inclus. 5° Entre Limoges (départ 13 h. 01) et Paris-Austerlitz (arrivée 18 h. 24), du 5 septembre au 4 octobre inclus. 6° Entre Rodes (départ 15 h. 45) et Paris-Austerlitz (arrivée 22 h. 39), du 19 septembre (nuit du 19 au 20) au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5). 7° Entre Brive (départ 21 heures), et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 5 h. 20), jusqu'au 11 octobre inclus (nuit du 11 au 12). 8° Entre Aurillac (départ 17 h. 24), Neussargues (départ 17 h. 24) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 49), du 19 septembre (nuit du 19 au 20), au 4 octobre inclus (nuit du 4 au 5). 9° Entre Le Mont-Dore (départ 9 h. 37) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 18 h. 25), jusqu'au 30 septembre inclus. 10° Entre Montluçon (départ 15 h. 14), et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 18 h. 25), jusqu'au 4 octobre inclus. 11° Entre Le Croisic (départ 14 h. 25), Nantes (départ 16 h. 50) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 22 h. 58), du 13 septembre et du 20 septembre au 4 octobre inclus (1° et 2° classes seulement de Nantes à Paris).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

FACILITES POUR LA LIVRAISON A DOMICILE DES BAGAGES DANS PARIS

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à la faire connaître dès la gare de départ.

Les voyageurs désireux de faire

A Chagny, un bébé tombe dans le canal avec sa voiture

Les époux Guérin-Ramadé avaient placé dans sa voiture et confié aux soins de quelques enfants, leur bébé âgé de 8 mois. Les enfants devaient se promener le long du canal, côté des carrières.

Un maçon tombe d'un toit et se tue

Chalon, 17 septembre (de notre correspondant particulier). — A Champfleur, par suite de circonstances encore inexplicables, un maçon, M. Lebrun, 57 ans, demeurant à Chalon, rue de l'Industrie, est tombé de la toiture d'une maison, se fracturant la colonne vertébrale.

LE CREUSOT

UN JEUNE TOURNEUR A LES DOIGTS ECRASES PAR UN TOUR

M. Benoit Gagneux, 20 ans, demeurant rue de Norvège prolongée, et travaillant comme tourneur aux ateliers des locomotives, changeant le train d'engrenage de son tour, lorsque celui-ci se mit en marche, il eut plusieurs doigts écrasés. On dut lui en amputer deux à l'Hôtel-Dieu où il avait été conduit d'urgence.

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES

La vérification annuelle des poids et mesures aura lieu dans la commune du Creusot jusqu'au 10 octobre prochain.

Exceptionnellement, celle-ci aura lieu à domicile pour tous les commerçants ayant un magasin.

Les marchands ambulants devront se présenter à la mairie, salle des sociétés, avec tous leurs poids, mesures et instruments de pesage, les 19, 24 et 26 septembre, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

LA CLASSE NAUTIQUE CREUSOTIN

Les candidats du B. P. M. E., classe 1926, sont priés de se présenter à la salle d'entraînement, canonement de Chanlaux, pour y subir les épreuves de physique, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à 17 h. 30. Le comité du C. N. C. insiste auprès des intéressés pour qu'ils pratiquent régulièrement ces épreuves.

La continuation des examens pour les différents brevets de nageur se poursuivra les dimanches 20 et 27 septembre.

Le bal annuel de la société aura lieu le 10 octobre, au salon des Sports ; le prix d'entrée est fixé à 2 francs. L'entrée sera gratuite pour les familles des membres actifs et honoraires, ainsi que pour toutes les dames. Ouverture à 21 heures précises ; tenue correcte de rigueur.

Brûlures. — M. Lucien Garnier, 20 ans, ouvrier aux Forges, rue des Rioux, 1, a été profondément brûlé à la cuisse droite.

Un autre ouvrier du même service, M. Jules Comte, 35 ans, habitant Saint-Serrin-du-Bois, est tombé sur des tôles chaudes qui le brûlèrent au bras gauche.

Arrestation. — Emile Moreau, 23 ans, originaire du Creusot, a été recherché en vertu d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par le juge d'instruction de Valence (Drôme) pour coups et blessures et port d'arme prohibée.

MACON

MONTE EN 1926

La commission chargée d'examiner les étalons pour la monte de 1926 se réunira :

à Charolles, le mercredi 11 novembre ; à Chalon, le jeudi 12 ; à Louhans, le vendredi 13 ; à Autun, le samedi 14 ; à Cluny, le vendredi 27 novembre.

Les étalons présentés devront être montés.

Service téléphonique. — Le bureau de Saint-Aubin-en-Charolles a été ouvert aux services téléphoniques et télégraphiques à la date du 16 septembre.

PARAY-LE-MONIAL

NOUVEAUX DROITS DE PLACE

La préfecture ayant approuvé la délibération du conseil augmentant les droits de place et en créant de nouveaux, ceux-ci sont applicables dès maintenant.

Voitures pratiquant la vente de n'importe quelle marchandise, mais stationnant dans les rues et sur les places :

Voitures automobiles 3 francs ; voitures hippomobiles 3 fr. ; voitures à ânes 1.50 ; voitures à bras, charrettes ou baladeuses, 1 fr. 50.

Voitures stationnant sur les places publiques :

Autobus 4 fr. ; automobiles 2 fr. ; voitures à cheval 1 fr. ; voitures à ânes 0.50 ; Voitures remisées par les hôtels (jours de foire et marché seulement 0.25).

DIGION

Etat civil : Publications de mariages. — Abel Lafay, domicilié à Lyon, et Charlotte Gonet, à Cluses, de France, domiciliée de ferme à Chapeau (Allier) et Marie Lavère, domestique de ferme ; Françoise Raymond, menuisier, et Henriette Paron, mécanicienne à Thoissey (Ain) ; Laurent Renaux, charpentier et boteux à Chassenard (Allier) et Jeanne Maitre ; Jean Bidolet, menuisier, et Marie-Fernande Livet, lingère à Chassenard.

Etat civil : Blessés par des balanciers. — Pendant la fête, un jeune poulain, effrayé par le bruit se cabra et se mit à ruer. Une jeune fille, Mlle Guillaume, 17 ans alla se réfugier près des balanciers, mais l'un de ceux-ci vint la heurter assez violemment lui brisant la cuisse.

Un docteur mandé, réduisit la fracture et prescrivit un assez long repos.

CHAROLLES

Conseil d'arrondissement

Le conseil adopte l'état du département arrêté par le conseil général fixant le contingent de l'arrondissement à 229,812 fr.

Donne acte à M. le sous-préfet de ces communications et adopte pour 1926 le sous-répertoire proportionnel des principaux compris dans le rôle de 1925. (1er projet).

Sur la proposition de MM. Clément et Nourissal, le conseil après lecture du rapport de M. l'ingénieur en chef faisant connaître qu'il est impossible, par raison d'économie de mettre en service 3 trains par jour.

Emet le vœu qu'à partir d'octobre prochain, un service de trains soit organisé satisfaisant aux populations des cantons de La Guiche et de Saint-Bonnet-de-Joux, soit enfin mis en vigueur.

— Que l'horaire journalier suivant soit adopté : Départ Montceau, 5 h. et 14 h. 10 ; arrivée Beauregard, 7 h. 10 et 16 h. 10 ; départ Beauregard, 8 h. 55 et 20 heures ; arrivée Montceau, 11 h. 30 et 21 h. 45.

— Que les jours de foire à Saint-Bonnet-de-Joux, l'horaire prévu en date du 5 septembre 1925 soit maintenu en apportant toutefois, la modification suivante :

Départ du train de Beauregard pour Saint-Bonnet-de-Joux à une heure plus matinale que l'heure du matin prévue par cet horaire.

Médailles de la Famille française

La médaille de la Famille Française a été décernée à un grand nombre de familles de l'arrondissement de Charolles, dont les noms suivent :

Mme Farcy, née Alphonsine Saulnier, à l'hôpital le Mercier ; Pécud, née Anne Maringue, à Charolles ; veuve Pierre Fontgou, née Marguerite Monnet, à Viry ; Gallard, née Marie Nin, à Beaumont ; Goyard, née Jeanne Martin, à Viry ; Joly, née Eugénie Desbois, à Viry ; Lamperu, née Claudine Gillois, à Viry ; Martin, née Jeanne Saly, à Beauregard ; Marie, née Gendre, à Mont ; Millet, née Lazarete Faucllet, à Mont ; Veuve Prost, née Claudine Jerrier, à Saint ; Remare, née Marie Jourd'he, à Digoin ; veuve Renon, née Jacqueline Duverney, à Viry ; veuve Chevenet, née Antonine Troncy à Beaumont ; Marie Trémeau, à Viry ; Turelier, née Anne Prost, à Cronat ; Vernay, née Marie Baudot, à Saint-Julien-de-Jonzy.

Médailles de bronze

Mmes Augagne, née Julie Desmurger, à Tancon ; Blondeau, née Jane Moine, à Gilloux ; Loire ; Bolly, née Marie-Joséphine Desmurger, à Chassigny-sous-Dun ; Chaumont, née Louise Lacroix, à Chauvaillat ; Desmurger, née Marie Rey, à Tancon ; Faure, née Jeanne Mazoire, à Cronat ; veuve Pierre Fontgou, née Marguerite Monnet, à Viry ; Gallard, née Marie Nin, à Beaumont ; Goyard, née Jeanne Martin, à Viry ; Joly, née Eugénie Desbois, à Viry ; Lamperu, née Claudine Gillois, à Viry ; Martin, née Jeanne Saly, à Beauregard ; Marie, née Gendre, à Mont ; Millet, née Lazarete Faucllet, à Mont ; Veuve Prost, née Claudine Jerrier, à Saint ; Remare, née Marie Jourd'he, à Digoin ; veuve Renon, née Jacqueline Duverney, à Viry ; veuve Chevenet, née Antonine Troncy à Beaumont ; Marie Trémeau, à Viry ; Turelier, née Anne Prost, à Cronat ; Vernay, née Marie Baudot, à Saint-Julien-de-Jonzy.

CONFERENCE AGRICOLE

M. Delorme, professeur d'agriculture à Charolles, fera dimanche 20 septembre, à 10 heures, salle de la mairie, à Videy, une conférence agricole publique sur les sujets suivants :

Améliorations à apporter à la culture du blé, emploi des engrais chimiques ; avantages et fonctionnement de la mutualité agricole.

Collecte. — Au mariage Bouillon-Nugues, célébré à la mairie de Lugny-les-Charolles, une quête faite au profit du bureau de bienfaisance, a produit la somme de 45 fr. 23.

LA REVUE DE LA NEVRE ET DU CENTRE

A l'occasion des vacances la Revue de la Nevre et du Centre vient de faire paraître un numéro d'une importance et d'un intérêt exceptionnels, sur le tourisme dans le Centre et la Gastronomie Nivernaise.

La partie touristique comporte les intéressants articles du docteur Subert, du général Lequime, de M. Buriot-Darsilles et les réponses de plus de quarante notabilités du Centre à une enquête de Raoul Toscan demandant d'indiquer le meilleur endroit où passer ses vacances.

Cette première partie est illustrée de deux beaux dessins inédits de Claude Rameau et d'Auguste Berthault.

La deuxième partie de ce numéro est spécialement consacrée à la Gastronomie Nivernaise et contient les menus et les recettes pour les grandes fêtes culinaires : Auguste Arrlat, Callet, Hubert, Sauvan. Ces recettes sont accompagnées de quatre études gastronomiques dues à la plume de MM. Maurice Agnoux, Edmond Duminy, Cyr Deguerquay et Raoul Toscan.

Pour tous renseignements concernant la Revue de la Nevre et du Centre s'adresser à M. Henri Chomet, 175, boulevard Maiesherbes, Paris.

La Revue est en vente à Nevers, aux libraires Boichut, Gremion, Guillaumat et Denis.

LEGISLATION DE PECHE

Un étang poissonneux constitue une propriété privée appartenant à divers propriétaires, et comme tel est soumis aux lois générales de la propriété. Les poissons forment un accessoire de l'étang, et sont, à ce titre, considérés comme immeubles par destination (Code civil, art. 524).

Un des propriétaires ne peut, par fraude ou par ruse, enlever les poissons appartenant à un autre propriétaire de l'étang qui lui est propre. S'il agit ainsi, il commettra un délit (Code civil, art. 564 ; Code pénal, articles 488 et 492).

PUY-DE-DOME

Il incendie la maison de son neveu puis se jette dans une mare

Clermont-Ferrand, 17 septembre. (par téléphone de notre correspondant particulier). — Au village de Chambeil, commune de Fournol, un vieillard de 70 ans, M. Antoine Pinet, ne pouvant plus travailler, avait fait don de sa maison à son neveu, Emile Lacombe.

Des discussions très vives ne tardèrent pas à éclater entre les deux parents. Avant hier, pour se venger, le père Pinet mit le feu à son immeuble. Puis il alla se jeter dans une mare voisine. Les premiers sauveteurs accourus sur les lieux découvrirent son cadavre. Des que l'alarme fut éteinte, vers 15 heures, les pompiers se hâtèrent de se transporter sur les lieux. Pour aller plus vite, un boucher, M. Viallard, attela son cheval à la pompe à bras. Mais l'animal se cabra et s'emballa. En essayant de le maîtriser, M. Viallard fut renversé et les roues du lourd véhicule lui passèrent sur le corps, le blessant très grièvement.

Cette tragique suite d'accidents a causé une très vive émotion dans la région de Fournol.

Une moto se jette contre un arbre

Un tué, un blessé

Clermont-Ferrand, 17 septembre (par téléphone de notre correspondant particulier).

— Avant-hier, deux jeunes gens de Clermont, Emile Marion, 25 ans, et Antoine Sabatier, 25 ans, tous deux chauffeurs à la Cie P.-L.-M., demeurant à Clermont, revenaient vers 17 heures de Thiers.

Tous deux étaient montés sur la même moto. Vers Saint-Jean-d'Heurs, au tournant de la Malgoutte, soit par suite d'un excès de vitesse, ou d'une fausse manœuvre, la moto ne put prendre le tournant assez brusque à cet endroit et vint se jeter sur un des côtés de la route.

M. Marion, projeté à tête contre un arbre, fut tué sur le coup. Quant à M. Sabatier, il a été relevé avec une fracture de la cuisse droite et de multiples contusions. Le blessé et le cadavre de son ami ont été transportés à Lézoux, par une automobile de passage et déposés à l'hospice.

YONNE

TONNERRE

LA MORT HORRIBLE D'UN CYCLISTE

A Thory, André Leclerc, 42 ans, cultivateur, était à bicyclette, a heurté un atelage et est tombé sur une dent de herse il eut la carotide tranchée et la mort le fut presque instantanée.

Un vol de 3,000 francs. — Un vol de numéros, bijoux et autres objets estimés à 3,000 francs a été commis au préjudice de M. Gustave Naudin, industriel à Paris, actuellement en villégiature à Ancy-le-Franc, par Mme Jeanne Aubert, 34 ans, femme de ménage à Chassignelles.

AUXERRE

Etat civil : Naissances. — Henriette Colin ; Yvette Nolle. Mariages. — Emile Nollot et Georgette Simonnet. Décès. — Arthur Bonnet, 75 ans ; Baptiste Lalande.

JOIGNY

Trouville. — Réclamer à M. Jeannin, 43, rue Saint-Jacques, une écharpe en soie noire, trouvée route de Cerisiers.

Chute de bicyclette. — En faisant une promenade en forêt d'Ouche, route de Duxant, Mlle Hélène Jolly, tomba de bicyclette dans une descente et se fit de multiples contusions sans gravité.

FONTAINES

Grave incendie. — Un incendie s'est déclaré au hameau de l'Orrière dans un grand bâtiment où M. Simon avait rentré toutes ses récoltes. Les dégâts sont assez importants.

MIGENNES

Au P.-L.-M. — M. Fournillon, notre collaborateur et rédacteur en chef du P.-L.-M. à Dole (Jura) vient d'être nommé au dépôt de Laroche-Migennes.

SACY

Imprudence d'un voyageur. — M. Isidore Delage, maçon à Sacy, descendant de l'auto-bus encore en marche, est tombé violemment sur la route. Relevé sans connaissance, il a été transporté chez lui en automobile.

TOUGY

Le feu. — Au hameau de Bernard, le feu a éclaté dans une écurie appartenant à M. Alexis Camone. Grâce à la promptitude des secours, le bâtiment n'a été détruit qu'en partie.

SAINTE-COLOMBE-PRES-LISE

Accident de chasse. — M. Riboulet, cultivateur, chassait en compagnie de son beau-frère. En franchissant une haie, celui-ci accrocha à une branche la détente de son fusil, le coup partit et le décharge atteignit à la jambe, M. Riboulet qui fut transporté à Avallon à la clinique du docteur Billaudet. On espère éviter l'amputation.

COTE-D'OR

La 5e foire gastronomique de Dijon du 7 au 19 Novembre 1925

La Foire Gastronomique de Dijon, qui, de l'avis général de toute la presse française et étrangère, est la manifestation régionaliste la mieux réussie du moment, va ouvrir à nouveau et pour la 5e fois ses portes le 7 novembre prochain.

Avec le cadre merveilleux de son nouvel emplacement, avec ses expositions et attractions multiples, avec ses halls de toutes les industries, du confort, du bien-être à la ville et à la campagne, ses menus de haute cuisine française, ses démonstrations agricoles, ses immenses stands d'électricité rurale, ses files ininterrompues, elle s'apprête à recevoir un nombre plus considérable de visiteurs et d'étrangers que l'an dernier, et cependant, elle enregistre 555,000 cartons d'entrée.

Les exposants de toutes catégories feront bien de s'assurer de suite la possibilité d'y figurer dans les conditions les meilleures, puisque à la Foire Gastronomique de Dijon est municipale et qu'elle s'interdit tout bénéfice.

Avis mortuaires

Le Baron et la Baronne de Noblet ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Camille de NOBLET leur fille, décédée le 16 septembre 1925, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le samedi 19 courant, à 10 heures, en l'église de Neuvy-Grouchamp (Saône-et-Loire).

Le présent avis tient lieu de faire part.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Madame Félix MAZERON Née Marie-Antoinette-Marguerite GLAIR

pleinement décédée, en son domicile, à Nevers, le 16 septembre 1925, dans sa 66e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le samedi 19 septembre courant, à 10 heures, heure légale, en l'église cathédrale Saint-Cyr.

On se réunira à la Maison mortuaire à 9 h. 45.

De la part de : M. Félix Mazeron, son mari ; M. Achille Jean Mazeron, son fils ; M. et Mme Léon Clair et leurs enfants ; Madame veuve Georges Clair, et ses enfants ; Madame veuve Eugénie Mazeron ; M. et Mme Louis Tissier, et toute la famille.

On est prié d'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Marcel DESVIGNES-FRELY Quincailleur

décédé en son domicile à Lucey-les-Aix, le 16 septembre 1925, dans sa 46e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 18 courant, à 10 heures (heure légale), en l'église de Lucey-les-Aix.

On se réunira à la Maison mortuaire à 9 h. 45.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Germain FRESNE

décédé chez ses enfants, à Nevers, 23, rue Mirançon, le 16 septembre 1925, dans sa 67e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 18 septembre, à 14 heures (heure légale), en l'église de Chaligny.

La levée du corps aura lieu à 10 h. 30, 23, rue Mirançon.

De la part de : M. et Mme Fresne, ses enfants ; Miles Angèle, Paulette, Berthe et Marcelle Fresne, ses petites-filles ; M. Marcel Fresne, son petit-fils ; Mme veuve Simonnet, sa sœur ; de M. et Mme Baillanger, de M. et Mme Fressard, de M. et Mme Janin, ses beaux-frères et belles-sœurs ; de ses neveux, nièces, cousins, cousines et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

M. le docteur Brouillet, conseiller général de la Nevre ; M. et Mme F. Courtois et leur fils, M. le docteur et Mme F. Palazy et leurs deux enfants, M. M. Brouillet, secrétaire général de la préfecture ; les familles Brouillet, Courtois, Palazy, Selduboussin, Leneveu et Daireaux ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Lucie BROUILLET Née LENEVEU

leur épouse, mère, grand-mère, tante et cousine, décédée à Dormes (Nevre), dans sa 66e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques ont eu lieu à Dormes, le 17 septembre courant.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

MERCIEREMENTS

Mme veuve Durand, M. et Mme Durand et toute la famille présentent leurs remerciements émus pour tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du grand malheur qui vient de les frapper.

AUTUN

ALOCATIONS AUX SOUTIENS DE FAMILLES

Les familles de jeunes gens appartenant au premier contingent de la classe 1926 qui ont l'intention de formuler des demandes d'allocations militaires (art. 24 de la loi du 1er avril 1923 soutiens de famille) sont informées que lesdites demandes devront être déposées dans les mairies assez tôt pour que les dossiers soient complets à la préfecture avant le 31 janvier 1926. Les demandes devront être formulées même si les jeunes gens qui les motivent n'ont pas encore été examinés par le conseil de révision dont les opérations auront lieu du 4 janvier au 31 mars 1926.

Football association. — Les joueurs de sélection des patronages autunois sont priés de se trouver le dimanche 20 septembre, à 8 heures et demi, au stade municipal, en vue de l'entraînement et de la formation des équipes.

Trouvailles. — Il a été trouvé par M. Desroches, rue des Sous-Chantres, une corde ; par M. Louis Martin, rue des Blancs, une broche en fil ; par M. Marie Sordet, rue des Blancs, un porte-monnaie ; par M. Loday, à la perception de Carry, une bourse en cuir contenant une petite somme ; par M. Brochet, rue de la Terrasse, une petite somme.

MARGIGNY

CYLINDRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

Lundi 21 et mardi 22 : Chemin de grande communication n° 36 du kilom. 4,340 au kilom. 5,040, commune de Bourg-le-Comte, lieu dit « Les Dions » et au-dessous, 0,10 ; 12 crûts et au-dessous, 0,10 ; beurre, 0,10 la livre ; poulets ou canards, 0,25 ; pigeons, 0,20 la paire ; pintade, 0,25 ; œufs, 0,50 ; dindes, 0,50 ; lapin, 0,25 ; c. creveau, 0,50 ; hareng, becasse ou faisan, 0,50 ; renard, loutre, furet, perdrix, 0,25 ; carpes ou petits poissons, la paire, 0,25 ; peau de chevreau, 0,25.

Forains : Marchandises à terre ; les jours de foire, 0,50 le mètre carré ; les jours de marché, 0,25 le mètre carré ; bœufs, les jours de foire, 1 fr. le mètre carré ; les jours de marché, 0,50 ; abonnés (places réservées) les jours de foire, 1,10 le mètre carré ; les jours de marché, 0,55.

CONSEIL MUNICIPAL

Sur la proposition du préfet, le conseil accorde au département de la proposition suivante :

— Fixe ainsi qu'il suit les nouveaux droits d'habitation (droit d'octroi, droit d'abatage proprement dit et taxe d'inspection sanitaire réduites), bœufs et vaches, 80 fr. par tête ; veaux, 7 fr. ; porcs et chèvres, 10 fr. ; moutons, 5 fr.

— Droits de places : Le tarif des droits de place est ainsi fixé : Pénitenciers, 0,10 ; 12 crûts et au-dessous, 0,10 ; 12 crûts et au-dessous, 0,10 ; beurre, 0,10 la livre ; poulets ou canards, 0,25 ; pigeons, 0,20 la paire ; pintade, 0,25 ; œufs, 0,50 ; dindes, 0,50 ; lapin, 0,25 ; c. creveau, 0,50 ; hareng, becasse ou faisan, 0,50 ; renard, loutre, furet, perdrix, 0,25 ; carpes ou petits poissons, la paire, 0,25 ; peau de chevreau, 0,25.

Forains : Marchandises à terre ; les jours de foire, 0,50 le mètre carré ; les jours de marché, 0,25 le mètre carré ; bœufs, les jours de foire, 1 fr. le mètre carré ; les jours de marché, 0,50 ; abonnés (places réservées) les jours de foire, 1,10 le mètre carré ; les jours de marché, 0,55.

CONTRAVENTION

Le gendarme à cheval Philibert Dussauge, 60 ans, marchand de cochons, pour s'être porté à la rencontre de cultivateurs amenant leurs porcs à la foire et leur avoir achetés de la marchandise.

CHALON-SUR-SAONE

LA CONSOMMATION DE LA VIANDE A CHALON

Pendant l'année 1924, il a été abattu, à l'abattoir de Chalon, 17,708 animaux représentant 1.667,697 kilogrammes de viande.

Ces animaux se décomposent ainsi : veaux 5.881 ; bœufs ou génisses 1.675 ; moutons 2.698 ; chèvres ou chevreaux 156 ; ânes ou mulets 42.

Bien entendu, la statistique ne comporte pas les quantités assez considérables introduites à la main et provenant de l'étranger ; morceaux détachés, animaux de basse-cour, etc. Les abattoirs de Chalon et de Montceau viennent en tête dans le département, comme quantité et poids d'animaux abattus.

LA FETE DE SAINT-COSME

A l'occasion de la fête du quartier Saint-Cosme, le comité organise une course pour le dimanche 27 septembre.

Cette course sera réservée aux jeunes coureurs de moins de 18 ans et non licenciés. Le parcours sera le suivant : Chalon, Le Villars, Germolles, le Guyant, Chalon, soit environ 23 kilomètres.

DANS LA GENDARMERIE

M. François Fleury, gendarme à Chalon, est nommé chef de brigade de quatrième classe à cheval à la première brigade de Mâcon ; M. Joseph Faveur, gendarme à Louhans est nommé chef de brigade de 4e classe à la deuxième brigade de Mâcon.

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE - 158

Les Rayonnants

Par René d'ANJOU

(Suite)

— Entendu, ma chère demoiselle, je vais confier mes pots de lait à Marianne, elle vendra aussi mon beurre.

HALLES CENTRALES DE PARIS

VIANDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1^{re} qualité, 9.50 ;

Marché de la Villette

COURS AU KILO NET Bœufs. — 1^{re} qualité, 8.20 ; 2^e 7.70 ; 3^e 6.50 ;

Foires de la semaine

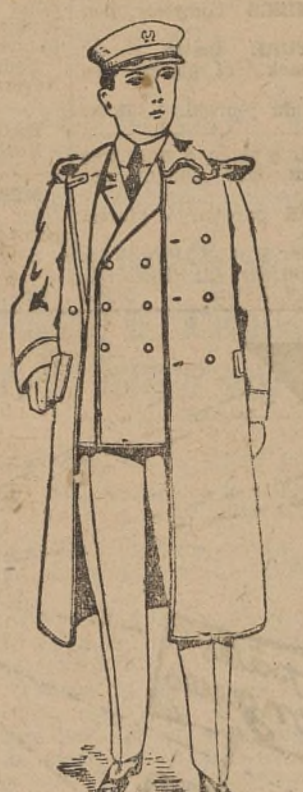
SAMEDI 19 Cher. — Châteaufort, Culan, Rians. Allier. — Dompierre, Moulon.

Concerts de T. S. F. d'aujourd'hui vendredi

RADIO-PARIS. — A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris : 1. L'un fait la force (Bozi) ; 2. Ma charmante,

A la Grande Fabrique

Ancien Grand Café Glacier Place du Lycée, Rue de Rémigny NEVERS



CUIRS ET PEaux

AIK-LES-BAINS (Savoie). 17 septembre. — Résultats de la vente publique de cuirs et peaux

COURS AU KILO VIF

Bœufs. — 1^{re} qualité, 5.28 ; 2^e 4.31 ; 3^e 3.25 ;

MARDI 22

Allier. — Tretout. Cher. — Dun-sur-Auron, La Guerche.

BOURSE DE PARIS

Table with columns for 'VALEUR', 'Cours', 'Clôture', 'Différence', listing various stocks and bonds.

Mise au point

Tout produit supérieur est immédiatement coté et contracté ; c'est ce qui arrive à la

Pailles et fourrages

MARCHÉ DE LA CHAPELLE. — Marché de 35 à 40 chargements, c'est peu

MERCREDI 23

Allier. — Bellenois, Chamezais, Mayet-de-Montagne.

JEUDI 24

Allier. — Chappes, Châtel-de-Neuve, Tretout.

PARQUET COMPTANT

Table with columns for 'VALEUR', 'Cours', 'Clôture', 'Différence', listing various stocks.

DEMAIN 19 SEPTEMBRE

Courses à Vichy. — Départ de Nevers, train de 7 h. 45

COURS DES VINS

AUDE (Hérault), 17 septembre. — Vins rouges, récolte 1924, de 9 à 11°, de 72 à 82 fr.

VENDREDI 25

Allier. — Commentry, Trezailles. Cher. — Châteaumeillant, Léré, Vailly.

FOIRES ET MARCHÉS DE LA RÉGION

CHAROLLES. — On cotait : beurre, 6.75 à 7 fr. la livre ; œufs, 6.75 à 7 fr. la douzaine ;

CHANGES

Table with columns for 'Londres', 'New-York', 'Paris', 'Bruxelles', listing exchange rates.

AGENTS D'AFFAIRES

On offre 200.000 francs à louer par hypothèque sur immeubles ou propriétés.

Advertisement for 'Comment nous faisons les pâtes...' featuring a woman's face and a product box, with text about 'Notre brochure documentaire' and 'Notre brochure "Recettes"'.

les braves gens ! Mais où est donc ma mère ? Il reprit : — La tante de Mlle de Kerven est-elle ici ?

la portière le regardait, elle était très tremblante, sans voix. — Maman !

la portière pour laisser passer le fauteuil, alors il alla vers Madame Tréguer, s'inclina très respectueusement.

BARAQUE en bois, servant de maison d'habitation. Très bon état.
Bureau du journal. 28.891

Ventes

BANC DE SCIE circulaire à débiter avec palier et roulements à bille.
S'adresser à M. le régisseur du château de Paray-le-Frésil (Allier). 29.002

2 ALAMBICS complets, bon état.
1 VOITURE quatre roues, genre break, six places, très bon état.
Bureau du journal. 28.918

CHEVAL sang, 8 ans, très doux, peut être conduit par dame.
VOITURE garden, 4 places, HARNAIS.
S'adresser à M. RAPIN, à La Fernelle, ou chez M. CREUZET, à Saint-Eloi (Nièvre). 28.860

3 CHIENS COURANT, beaux et bons, 4 ans (1 griffon vendéen) et un couple briquet à poil dur, primés Vichy, cause cessation chasse.
Ecrire M. Robert JAMET, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). 28.759

Personnel

ON DEMANDE
GAVISTE, ayant quelques notions de tonnellerie. Urgent. Inutile se présenter sans très bonnes références.
Sadr. Maison DONNADIEU, Nevers. 28.929

DACTYLOGRAPHE.
Bureau du journal. 28.993

MENAGE TUILIER pour diriger petite tuilerie de campagne.
S'adresser à M. le régisseur du Château de Paray-le-Frésil (Allier). 29.003

BONNES OUVRIERES pour le tailleur et le fleur.
Maison **RENAUD** (robes et manteaux), rue Gambetta, 14, Nevers. 28.964

OUTILLEUR - MATRICEUR pour la province, références exigées.
Bureau du journal. 28.172

GENS DE MAISON
ON DEMANDE
MENAGE gardien château, homme à toutes mains intérieur, femme seconde cuisinière. Sérieuses références exigées.
S'adresser à M. le régisseur du château de Paray-le-Frésil (Allier). 29.001

Divers

On demande à acheter **BOU-TEILLES** DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 25.656

Amilcar

La Voiture supérieure entre toutes
La moins chère à qualité égale
Tous les modèles livrables DE SUITE à l'Agence.

GARAGE

J.-N. VINCENT
à ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE (Allier)

L'OPTIQUE est une science

MYOPES ou PRESBYTES

en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez tous jours satisfaction.

ADJ LUNETIERS

G. DEPALLE & P. MUS
OPTICIENS
27, Rue d'Allier, MOULINS

GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS

Veuve Joseph **BUVAT**
Paul BUVAT, Successeur
Grand Choix de Meubles
DE TOUTES CATEGORIES
Installations Complètes
Doit sa réputation à sa fabrication irréprochable et à ses prix de fabricants.
Votre Visite est attendue
32, Rue de Paris, 32
Tél. 1-18 MOULINS R.C. 796

"STOCKS" A. SAUJOT

18, Rue de Rémigny, NEVERS
CHAUSSURES ET CONFECTIONS
VETEMENTS DE TRAVAIL
SOLDES EN TOUS GENRES

RAPPELZ-VOUS que Poudre GALLIA

et Liqueur INDISPENSABLES pour favoriser la pousse du ROUGE DU DINDON. Guérissent le CHOLERA DES VOLAILLES.
EN VENTE :
M. MARTINET, Herboriste
DEGIZE (Nièvre)
Bandages Héralaires et Ceintures en tous genres
Droguerie. — Peintures. — Siccatifs à parquet. — Teintures ménagères etc.

GARAGE MODERNE

A LUZY (Nièvre)
Agence Exclusive :
CITROEN & ROLLAND-PILAIN
Membre de l'« A »
Téléphone : 34.

SEMOIRS A LA VOLÉE

DISTRIBUTEUR ENGRAIS
Marque « **NODET** »
Livraison rapide
GIRAULT-LECAS
Maison THEVENIN, à Champeley (Nièvre)

Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers
Le Gérant : Jovet de MAUCHE.

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce et de joindre un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.



POUR VOS fines batistes

est le SEUL savon SPÉCIAL dont vous devez vous servir

Site Am. SAVONNERIES LEVER, HAUBOURDIN-LEZ-LILLE (Nord)
Fabricants du célèbre "SUNLIGHT SAVON"

Longues ou courtes
elles sont toujours aux œufs frais, les pâtes **MUSTUCRU** qui régalent et nourrissent
A. CARTIER-MILLON à GRENOBLE

AUTOMOBILISTES!
Pour les RÉPARATIONS DE VOS VOITURES adressez-vous à quelqu'un de compétent, ayant une longue pratique, possédant un bon outillage et un personnel sérieux :
VOUS AUREZ DES PRIX MODÉRÉS DES TRAVAUX GARANTIS UN AN
J. LANGERON, Mécanic en
2, rue de Parigny, et 8 bis, rue Jean-Gautherin, NEVERS

LE PHOSPHORGANE la sauvera!

Mères!
dont les filles sont anémiques
soit du fait d'une croissance trop rapide, d'une alimentation déficiente, d'un travail exagéré, soit pour tout autre cause, vous pouvez les sauver!

Le Phosphorgane
composé de phosphate nucléiné rendu assimilable par une savante préparation, est un réparateur de l'organisme et le spécifique certain de l'anémie.
Sous son action puissante, le sang reprend sa force, les muscles atrophisés se gonflent, les nerfs irrités sont calmés, les joues se colorent et s'arrondissent, les yeux reprennent leur éclat,
la santé est rendue
Le Phosphorgane est le remède unique et souverain des anémies, des convalescents, des neurasthéniques, des tuberculeux et des surmenés.
Le flacon : 10 fr. — Les 3 flacons : 28 fr. franco
GRANDE PHARMACIE PARISIENNE
A. COUPECHOUX, Pharmacien, BERNAMONT, Successeur
NEVERS — 87, Rue du Commerce — NEVERS

AUTOMOBILISTES!
- La Compagnie de Recaoutchoutage -
61, Rue de Nièvre, NEVERS
PLUSIEURS USINES ET AGENCES EN FRANCE
Siège Social : PARIS
VOUS GARANTIT 70 % D'ECONOMIE
SI VOUS LUI CONFIEZ VOS PNEUS USAGES
MEFEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis
R. C. Nevers 560 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN
FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES & BRODERIES (mains et mécaniques)
MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE
LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITÉ ÉGALE
A la Ville du Puy
M^{lle} L. CRÉTEAUX
18, rue de Rémigny, Nevers (Nièvre)

Inutile de chercher plus longtemps où on doit aller pour faire son choix en GILET SWAETER, pour Dames et Fillettes, laine et soie, ÉCHARPES, COMBINAISONS, ROBES Fillettes, VAREUSES, on sait que l'on trouve le plus bel assortiment
Au Fouillis des Dames
19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS
En plus, vous y trouverez un immense choix en MANTEAUX velours de laine pour Dames, à partir de 69 francs.
Pour Messieurs : CHEMISES, CRAVATES, CACHE-COLS, jersey soie, CHAUSSETTES. Sont toujours du dernier cri et de bon goût. En plus, nos prix sont avantageux.
Magasin ouvert dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi. ENTREE LIBRE

Démonstration GRAND
DELAHAYE
10-12-15-18 CV
La vieille marque française. Universellement réputée
Garage de la Nièvre
Rue Félix-Faure, NEVERS

Les Vins rouges nouveaux sont arrivés :
Chez **J. DONNADIEU, NEVERS** - Téléphone 0.77
Qualité supérieure Prix avantageux Échantillons sur demande